PICS

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

LIVRET OPÉRATIONNEL

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR



Version du 14/10/2026



LE MOT DU **PRÉSIDENT**

Assurer la protection de nos concitoyens est au cœur de l'engagement des élus de notre territoire. Cette mission exige d'anticiper les risques, de préparer la réponse collective et d'être en mesure d'agir avec efficacité lorsque survient une crise.
Notre territoire garde les stigmates des événements majeurs qui l'ont frappé, d'Alex et d'Aline notamment, qui ont durement touché nos vallées et profondément marqué nos communes, nos paysages et leurs habitants. Leur souvenir nous rappelle qu'en matière de sécurité civile la préparation demeure la première des protections.

C'est dans cet esprit qu'a été initiée l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la Métropole Nice Côte d'Azur, à la suite de la promulgation de la loi Matras. La démarche a été présentée lors du conseil métropolitain le 30 octobre 2026.

Ce plan traduit une ambition claire : renforcer notre capacité collective à faire face aux situations exceptionnelles grâce à une organisation opérationnelle, réactive et adaptée aux réalités de notre territoire.

Ce PICS ne se substitue pas aux Plans Communaux de Sauvegarde de nos 51 communes, il les complète. Les maires conservent pleinement leur rôle central dans le cadre de leurs pouvoirs de police. La Métropole organise, quant à elle, la coordination des moyens métropolitains et communaux si nécessaire, la continuité des services essentiels, la mutualisation des ressources et l'appui aux communes.

Cette organisation ne sera toutefois pleinement efficace que si elle est connue, partagée et régulièrement éprouvée. C'est toute la vocation de ce livret opérationnel : préciser les responsabilités de chacun, structurer les modalités de coordination et fournir des repères communs pour agir, de l'anticipation au retour à la normale.

Se préparer aujourd'hui, c'est être en mesure de protéger demain. En renforçant notre culture commune du risque et en organisant notre solidarité intercommunale, nous faisons le choix de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohésion. C'est ainsi que nous pourrons faire face, ensemble, aux crises auxquelles notre territoire peut être confronté.

Éric CIOTTI
Maire de Nice
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

SOMMAIRE

GLOSSAIRE 4

INTRODUCTION 5

RÔLE ET MISSION DES ACTEURS DE LA GESTION DE CRISE 6
LES NIVEAUX INTERCOMMUNAUX DE SAUVEGARDE 7
COMMUNIQUER AVEC LES ACTEURS ASSOCIÉS 8

DISPOSITIF METROPOLITAIN DE GESTION DE CRISE 11

ORGANISATION DE LA GESTION DE CRISE INTERCOMMUNALE 12
SCHEMA D'ALERTE ET D'ENGAGEMENT DU DISPOSITIF DE CRISE 13
POSTE DE COORDINATION METROPOLITAIN 14
MISSION ASSUREES PAR LES CELLULES 16
SCHEMA DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION 17

CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE SERVICES 19

INVENTAIRE DES COMPÉTENCES 20
INVENTAIRE DES RISQUES 21
PLAN D'INTERVENTION GRADUE 23
PLAN D'ACTIONS PAR ACTEUR 30

MUTUALISATION DES MOYENS 57

STRATEGIE DE MUTUALISATION 58
SALLES ACCESSIBLES POUR UNE CELLULE DE CRISE INTERCOMMUNALE 60
CENTRE D'ACCUEIL MUTUALISABLES 62
LES MOYENS MATÉRIELS MUTUALISABLES DES COMMUNES 64
COMMUNIQUER AVEC LES COMMUNES 66

ANNEXES 69

CARTOGRAPHIES DES ENJEUX PAR ACTEURS 71
Exploitation des territoires *72*
Assainissement *78*
Eau potable *73*
Transport – Stationnement *74*
Gestion des déchets *75*
Littoral – Port *76*
Tourisme *77*
Social – Aire d'accueil des gens du voyage *78*

GLOSSAIRE

VIGILANCE : Niveau de surveillance renforcée lié à un phénomène potentiellement dangereux (ex : vigilance météorologique). Elle précède l'alerte et implique une préparation sans déclenchement systématique de mesures opérationnelles.

ALERTE : Signal destiné à avertir la population ou les services de la survenue imminente ou en cours d'un danger nécessitant une action immédiate.

ALÉA : Phénomène naturel ou technologique susceptible de provoquer des dommages (inondation, submersion marine, feu de forêt, séisme, etc.).

ENJEU : Ensemble des personnes, biens, activités, infrastructures, équipements, réseaux et éléments environnementaux susceptibles d'être affectés par un aléa sur un territoire donné.

RISQUE : Combinaison d'un aléa et d'un ou plusieurs enjeux dont on définit le degré d'exposition et la sensibilité.

SECOURS : Ensemble des actions d'intervention d'urgence destinées à porter assistance aux personnes sinistrées. Ils relèvent principalement des services spécialisés (SDIS, SAMU, forces de sécurité).

SAUVEGARDE : Ensemble des mesures destinées à protéger les populations, les biens et l'environnement. Elle relève principalement des autorités civiles (Maires / Président de métropole).

DOS : Directeur des Opérations de Secours – Autorité administrative responsable de la direction stratégique des opérations de secours. Il s'agit du maire sur le territoire communal, ou du préfet lorsque l'événement dépasse le cadre communal.

COS : Commandant des Opérations de Secours – Autorité opérationnelle désignée pour diriger les opérations de secours sur le terrain.

COD : Centre Opérationnel Départemental – Structure activée par le préfet pour coordonner la gestion d'une crise à l'échelle départementale.

CODIS : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours – Centre opérationnel du SDIS chargé de la réception des appels d'urgence (18/112) et de la coordination des moyens de secours.

PCC : Poste de Commande Communal – Structure opérationnelle activée par le Maire pour diriger et coordonner les actions sur le terrain prévues dans le cadre du PCS.

PCM : Poste de Coordination Métropolitain – Structure opérationnelle activée par le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur pour assurer la continuité des compétences et intérêts métropolitains et coordonner les actions intercommunales en appui des communes et en lien avec les services de l'État.

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile – Dispositif départemental coordonné par le préfet pour la gestion des situations d'urgence.

PCS : Plan Communal de Sauvegarde – Document opérationnel définissant l'organisation communale en cas de crise.

PICS : Plan Intercommunal de Sauvegarde – dispositif intercommunal visant à coordonner les moyens des communes membres en appui des PCS.

PIG : Plan d'Intervention Gradué – Dispositif interne prévoyant une montée en puissance progressive des mesures en fonction de la gravité de l'événement.

PCA : Plan de Continuité d'Activité – Document interne visant à assurer le maintien ou la reprise rapide des missions essentielles d'une collectivité ou d'un service en cas de crise majeure.

POMSE : (Plan d'Organisation de la Mise en Sûreté d'un Établissement) – Dispositif interne aux établissements recevant du public définissant les mesures de protection et d'organisation en cas d'événement majeur.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté – Dispositif interne aux établissements scolaires ou ERP.

INTRODUCTION

Version du14/10/2026

RÔLE ET MISSIONS DES ACTEURS DE LA GESTION DE CRISE

Gère la crise dans le
Centre Opérationnel Départemental C.O.D.

ETAT / Préfet
Missions préfectorales

- Activer le dispositif ORSEC
- Coordonner les moyens à l'échelle départementale
- Diriger les secours et interventions

Directeur des Opérations **D.O.**



METROPOLE / Président
Missions intercommunales

- Activer le PICS (identification d'un phénomène à risque, demande communale, ...)
- Assurer la continuité d'activité des missions de l'EPCI
- Coordonner les moyens métropolitains et la mutualisation entre les communes et/ou l'EPCI

Appui de la gestion de crise dans le
Poste de Coordination Métropolitain P.C.M.

Président de l'EPCI
ou son représentant



Directeur des Opérations de Secours **D.O.S.**



Commandant des Opérations de Secours **C.O.S.**



Gère la crise dans le
Poste de Commandement Communal P.C.C.

COMMUNE / Maire
Missions de sauvegarde

- Informer
- Alerter
- Mettre à l'abri
- Interdire certains accès à
- Assister

→ **La population**

SDIS / Officier des sapeurs-pompiers
Missions de secours

- Protéger
- Porter secours
- Médicaliser
- Évacuer d'urgence

→ **La population**

LES NIVEAUX INTERCOMMUNAUX DE SAUVEGARDE & LES AVERTISSEMENTS OPÉRATIONNELS

LES NIVEAUX DE SAUVEGARDE

Définissent les **temps de la crise** et les déclinent en **actions opérationnelles.**

LES AVERTISSEMENTS OPÉRATIONNELS

Traduisent les **évènements hydrométéorologiques** en **risques** et sont adressés par la **VIGIE PREDICT et Météo-France** :

WIKI · SMS · METEO FRANCE

VEILLE

Aucun risque identifié le territoire

→ Mise à jour, révision, formation, exercice

PAS DE RISQUE

SOYEZ VIGILANT

PRE-ACTIVATION

Un risque **menace le territoire**

→ Surveillance attentive, préparation

Activation du PICS – Armement PCM

MOBILISEZ VOUS

ACTIVATION

Situation à **risque identifiée**

→ Interventions locales de sauvegarde

CRISE

Situation à **risque confirmée**

→ Mise en sécurité générale

ASSUREZ LA MISE EN SECURITE

RENFORCEZ VOTRE DISPOSITIF

CRISE MAJEURE

La situation **s'aggrave et dépasse les moyens disponibles**

→ Appel aux moyens nationaux

RETOUR A LA NOMALE

POST-CRISE

L'évènement se **termine**

> Nettoyage / réparation, remise en état

COMMUNIQUER AVEC LES ACTEURS ASSOCIÉS

Etat, collectivités et établissements associés

PRÉFECTURE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES Liberté Égalité Fraternité	Planifie les mesures de protection des personnes, des biens et de l'environnement et s'assure de leur mise en œuvre.	*Informations anonymisées*
PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE Liberté Égalité Fraternité	Coordonne les moyens de secours et de sécurité en mer méditerranée et commande la lutte contre les pollutions marines.	*Informations anonymisées*

TERRITOIRES VOISINS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS	*Informations anonymisées*	Alpes d'azur	*Informations anonymisées*
Pays des Paillons Communauté de Communes	*Informations anonymisées*	COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE	*Informations anonymisées*
Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO	*Informations anonymisées*	PROVINCIA di CUNEO Medaglia d'oro al Valore Civile	*Informations anonymisées*

SUIVI HYDROMÉTÉOROLOGIQUE – ENVIRONNEMENT ET RISQUES ASSOCIES

METEO FRANCE À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE	Etablie les prévisions météorologiques et les vigilances associées à l'échelle départementale.	*Informations anonymisées*
predict	Visualisation des risques hydrométéorologiques en cours (aide à la prise de décision). Niveau communal de sauvegarde en temps réel. Visualisation des enjeux départementaux exposés.	*Informations anonymisées*
VIGICRUES FLASH	Vigicrues : suivre les crues des principaux cours d'eau de France (Var, Vésubie, Tinée) Vigicrues Flash : suivre l'évolution des crues rapides	*Informations anonymisées*
SYNDICAT MIXTE INONDATIONS, AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'EAU DU BASSIN DU PAYS NIÇOIS SMIAGE	Gestionnaire des systèmes d'endiguement Délégataire de la compétence GEMAPI	*Informations anonymisées*

COMMUNIQUER AVEC LES ACTEURS ASSOCIÉS

Services de sécurité et secours - Opérateurs

SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE SECOURS

Gendarmerie nationale – Une force humaine	**Gendarmerie Nationale** Force armée chargée de la sécurité des zones rurales et périurbaines	*Informations anonymisées*
POLICE NATIONALE	**Police Nationale** Force du ministère de l'intérieur en charge de la sécurité publique et du maintien de l'ordre	*Informations anonymisées*
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES	**Service départemental d'incendie et de secours** Protection et lutte contre les incendies, les accidents, sinistres et catastrophes.	*Informations anonymisées*
Affaires Maritimes – CROSS MED	**CROSS Med** Sous la tutelle de l'Etat, coordonne et commande les opérations de sauvetage en mer	*Informations anonymisées*

OPERATEURS

ESCOTA	Opérateur du réseau autoroutier	*Informations anonymisées*
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES	Opérateur du réseau routier départemental (en périphérie de la Métropole)	*Informations anonymisées*
SNCF	Opérateur du réseau ferroviaire	*Informations anonymisées*
AEROPORT NICE COTE D'AZUR	Opérateur des aéroports de la Côte d'Azur (ACA), filiale de la société Azzura Aeroporti	*Informations anonymisées*
Rte Le réseau de transport d'électricité EDF ENEDIS	**Opérateurs électriques** ▪ EDF : Production d'électricité ▪ RTE : Transport d'électricité ▪ ENEDIS : Distribution d'électricité	*Informations anonymisées*
natran GRDF	**Opérateurs gaziers** ▪ Natran : Transport de gaz ▪ RTE : Distribution de gaz	*Informations anonymisées*

DISPOSITIF METROPOLITAIN DE GESTION DE CRISE

ORGANISATION DE LA GESTION DE CRISE INTERCOMMUNALE

Cette mobilisation est toujours progressive et en adéquation avec l'événement à gérer.

- **Cellule de Veille** — *2 Bd Victor Hugo*
- **Cellule de Pré-Activation** — *2 Bd Victor Hugo*
- **Cellule de Crise Restreinte** — *CSU ou Salle Giordan*
- **Cellule de Crise Renforcée** — *CSU ou Salle Giordan*

PRESIDENT
(À DISTANCE EN VEILLE)

PC Avancé
Poste de Commandement Opérationnel Avancé

CELLULE DE DECISION

Directeur des Opérations Intercommunales (DOI)
(à distance en veille et pré-activation)
Responsable : Président de la MNCA
Suppléant : VP Risques Majeurs

Référent des Actions Intercommunales (RAI)
(à distance en veille et pré-activation)
Responsable : DGS
Suppléants : DG d'astreinte, DGST

CONSEILLERS

Directeur de cabinet / Astreinte Cab
DGA SPC / Astreinte DGA
DGA ETP
ASSEGR / Astreinte ASSER
Directeur PM / Astreinte PM
Directeur DGPRM / Astreinte cadre DGPRM

CELLULE EVALUATION

Pilote : Agent DPGRM
Suppléant : Agent astreinte appui technique DPGR

Membres mobilisables :
- Gestion équipes terrain de la DGPRM (+ suivi évènement)
 1 cadre DGPRM / 1 agent DGPRM / 1 agent DCE-Gemapi
- Gestion équipes terrain de la PM (+ suivi vidéo VdN)
 1 cadre PM / 1 opérateur vidéo / 1 agent opérateur radio
- Opérateur radio en liaison avec le COS
 1 officier SDIS06 (en crise)

CELLULE SECRETARIAT

Pilote : Chef de salle
Suppléant : Astreinte secrétariat DGPRM

Membres mobilisables :
- Accueil PCC/PCM : *Secrétariat ASSEGR*
- Secrétariat et logistique du PCC/PCM : *Secrétariat DGPRM (2)*
- Standard de crise : *Responsable (+ agents) Allo Mairies*

CELLULE ANIMATION

Chef de salle
Responsable : Cadre DGPRM
Suppléant : Agent astreinte cadre DGPRM

CELLULE COMMUNICATION

Pilote : Responsable service Presse
Suppléant :

Membres mobilisables :
- Chargé de communication :
 Attachés de presse du service communication / Astreinte Presse

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE NICE

Pilote : Directeur de la Voirie de Nice
Suppléant : Cadre direction Voirie Nice

Membres mobilisables / Chargés d'actions :
- Chargé des actions à mener sur la voirie et les réseaux :
 Directeur de la Voirie de Nice
- Chargé des actions de nettoyage :
 Directeur de la propreté Ville de Nice
- Chargé de l'évaluation, de la mise en sécurité lié à des parcelles privées en priorité : *Cadre DGPRM*

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE HORS NICE

Pilote : Cellule Animation
Suppléant : Cadre DDVR / Cadre Transport

Membres mobilisables :
- Transports
- Réseaux
- Directions territoriales
- Régie Eau d'Azur
- Régie Lignes d'Azur
- Directeur délégué à la Mobilité durable

CELLULE LOGISTIQUE SOCIALE

Pilote : DGA Proximité, Solidarité et Sécurité
Suppléant : Cadre ASSER

Membres mobilisables / Conseillers :
- Etablissements sportifs : *Directeur des sports*
- Etablissements scolaires : *Directeur de l'éducation*
- Ravitaillement des sinistrés : *Directeur de la restauration*
- Actions de santé publique : *Directeur de la santé*
- Actions relatives à la famille : *Directeur de la famille*

CELLULE LOGISTIQUE TRANSMISSION

Pilote : Directeur des Systèmes d'information
Suppléant :

Membres mobilisables :
- Technicien cellule : *Technicien de la DSI - Astreinte*

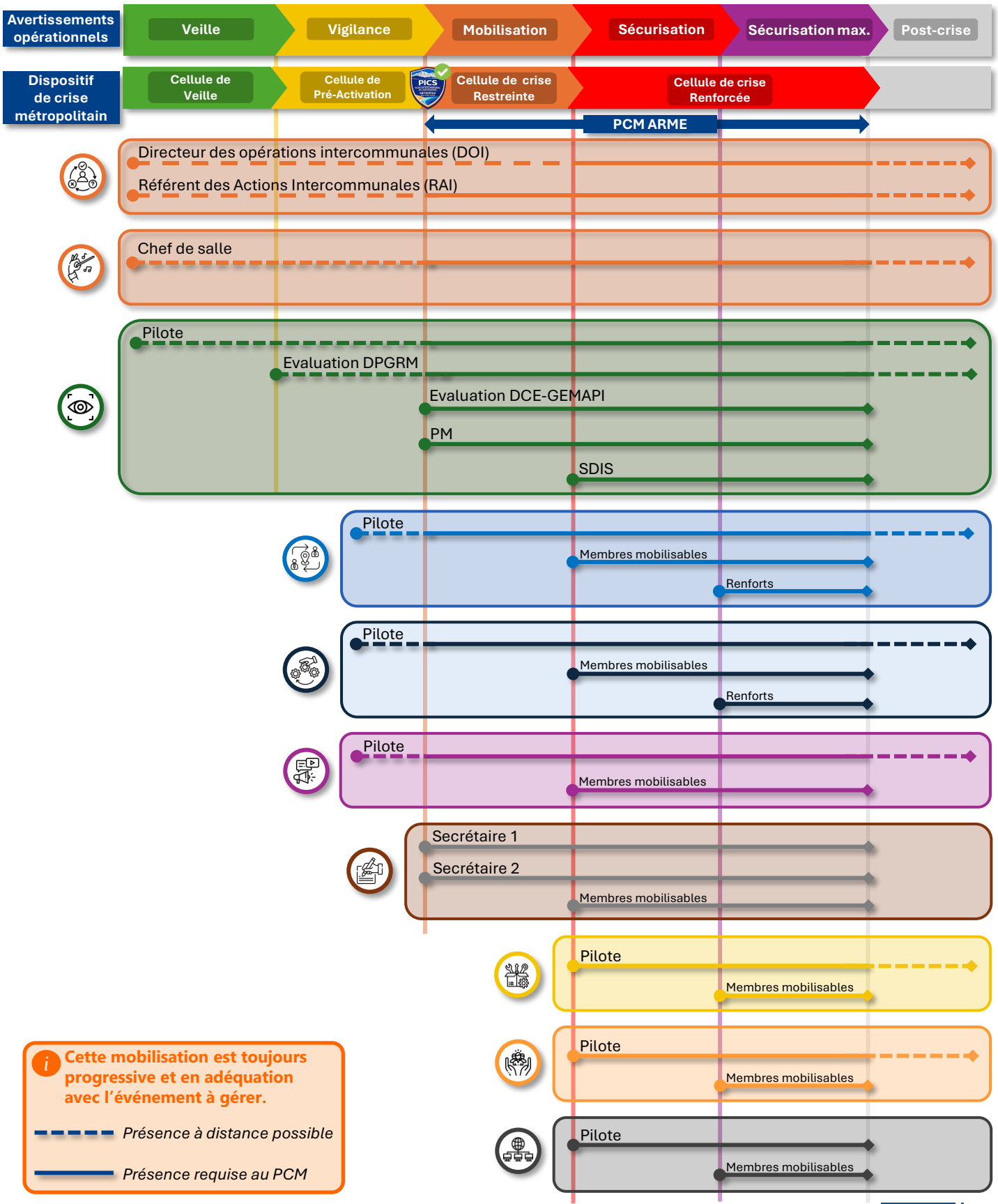
CELLULE LOGISTIQUE RESSOURCES

Pilote : Directeur délégué aux affaires juridiques et institutionnelles
Suppléant :

Membres mobilisables / Chargés d'actions :
- Chargé des actions juridiques :
 Directeur délégué aux affaires juridiques et institutionnelles
- Chargé des actions financières :
 Directeur délégué aux finances
- Chargé des actions portant sur le personnel :
 Directeur délégué aux ressources humaines

Version du14/10/2026

SCHEMA D'ALERTE ET D'ENGAGEMENT DU DISPOSITIF DE CRISE



Cette mobilisation est toujours progressive et en adéquation avec l'événement à gérer.

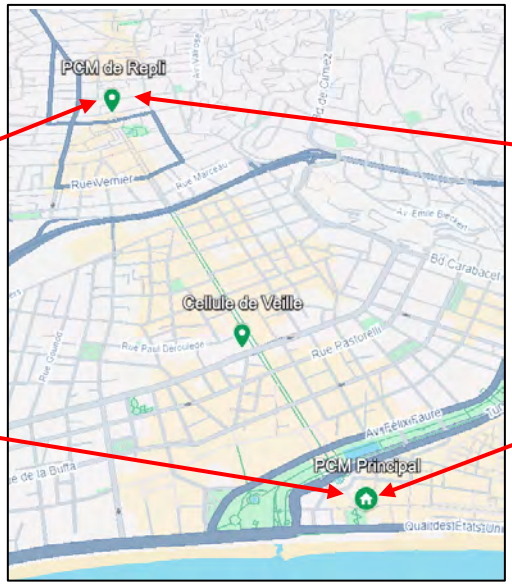
Présence à distance possible

Présence requise au PCM

POSTE DE COORDINATION METROPOLITAIN (PCM)

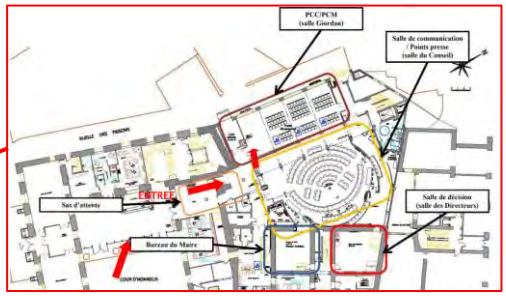
PRINCIPAL : HÔTEL DE VILLE DE NICE (5 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE) – SALLE JOSEPH GIORDAN (RDC)
REPLI : CSU (1 AVENUE ALFRED BORRIGLIONE – SALLE AU 3ÈME ÉTAGE)









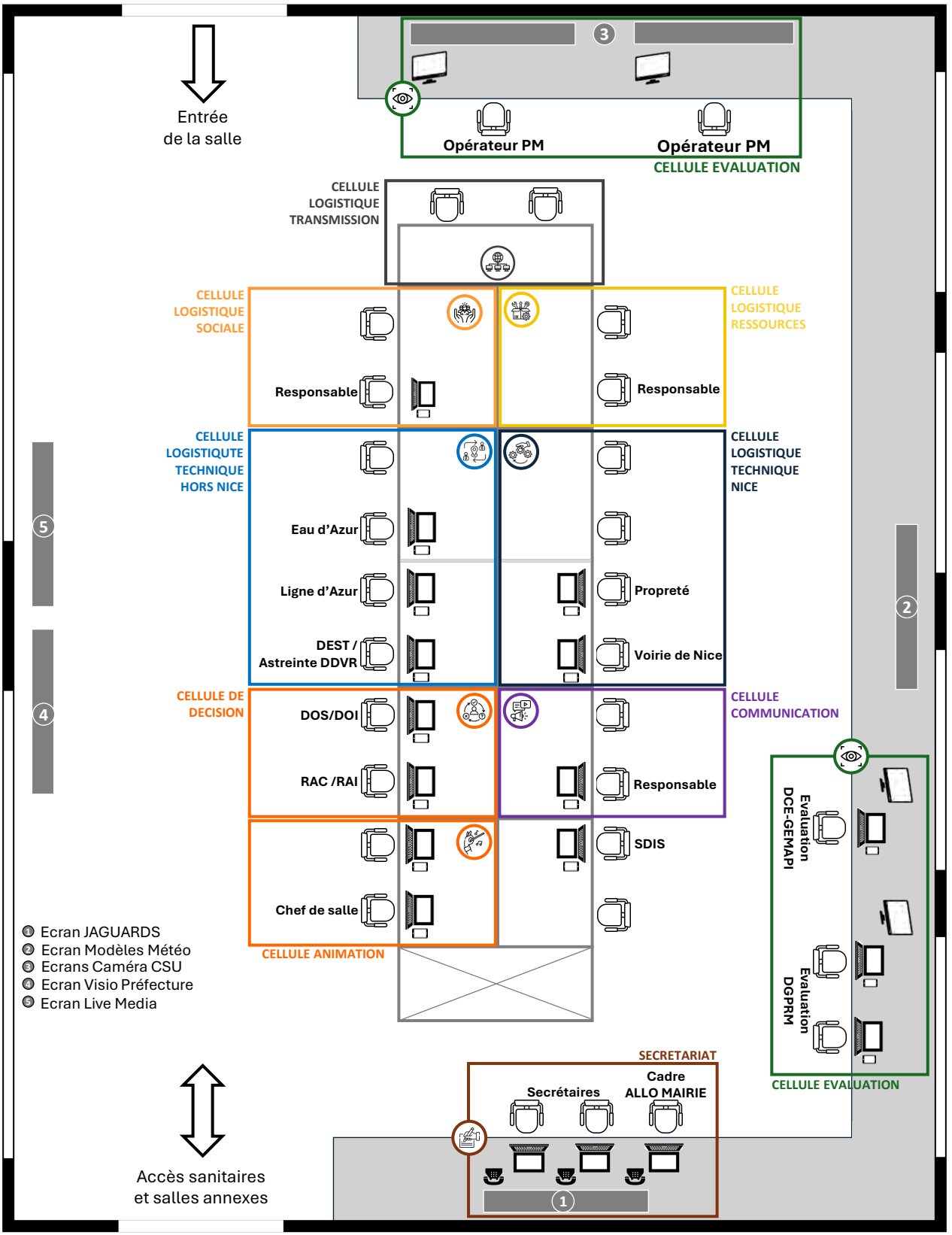


COMMENT ?

Actions à réaliser	Qui ?
1 – Validation de l'activation du PCM Heures de bureau : Directeur DPRM ⇄ Directeur ASSEGR ⇄ DGA SPC ; Directeur DPRM ↓ Cabinet → Président ou VP Risque MNCA Heures d'astreinte : Cadre DPRM ⇄ Cadre ASSEGR ⇄ DG d'Astreinte ; Cadre DPRM ↓ Cabinet → Président ou VP Risque MNCA	Cellule Animation
2 – Ouverture de la main courante ▪ Création de l'évènement dans JAGUARDS en lien avec le Cadre DPRM ▪ Activer la cellule de crise dans l'évènement JAGUARDS	Cellule Evaluation
3 – Convocation des membres du PCM ▪ Envoi SMS/MAIL de convocation avec Contact Everyone	Cellule Evaluation
4 – Informer les partenaires de l'armement du PCM ▪ PC Sécurité : 04 97 13 42 88 ▪ Préfecture (COD) : pref-cod@alpes-maritimes.gouv.fr ▪ SDIS06 : 04 93 22 76 90 ou 112 (si pas de réponse) + salle.codis06@sdis06.fr ▪ Services de la MNCA (cf. liste correspondante) via Contact Everyone	Cellule Secrétariat + Evaluation
5 – Mise en place des équipements du PCM ▪ Mettre en place la cellule Secrétariat (1 PC fixe + 1 PC portable + 2 téléphones) ▪ Mettre en place la cellule Evaluation : o Evaluation DPRM (1 PC portable de l'astreinte Appui Technique DPRM) o Evaluation Hydrométéo (1 PC portable de l'astreinte hydrométéo + 2 écrans + 1 téléphone) o Evaluation PM ▪ Allumer les écrans de la salle à l'aide de la commande située à proximité de la cellule Secrétariat : o TV1 (fixe) : Main courante JAGUARDS o TV2 (fixe) : Modèles météo o TV3 (fixe) : Caméras CSU o TV4 (mobile) : Visioconférence Préfecture o TV5 (mobile) : Live media	Cellule Secrétariat
6 – Briefing des membres du PCM ▪ Faire un point sur le contexte et la situation, rappeler le fonctionnement du PCM et les missions des cellules	Chef de salle
7 – Renseigner les actions relatives à l'ouverture PCM dans la main courante	Cellule Secrétariat

POSTE DE COORDINATION METROPOLITAIN (PCM)

Informations anonymisées *Informations anonymisées*



MISSIONS ASSUREES PAR LES CELLULES DE LA GESTION DE CRISE INTERCOMMUNALE

PRESIDENT

PC Avancé
Poste de Commandement Opérationnel Avancé

CELLULE DE DECISION

Directeur des Opérations Intercommunales (DOI)

- Déclencher le PICS et l'armement du PCM

Référent des Actions Intercommunales (RAI)

- Appuyer le Président dans la prise de décision
- Appuyer les communes et organiser la solidarité intercommunale

CONSEILLERS

- Synthétiser les éléments remontant des cellules logistiques techniques et sociales
- Rendre compte lors des points de situation organisés par le DGS ou le Président

CELLULE EVALUATION

- Assurer le suivi météorologique et hydrologique, analyser l'évolution des phénomènes et diffuser l'information utile
- Produire et diffuser des points de situation réguliers
- Réceptionner, qualifier et analyser les alertes (météo, terrain, partenaires institutionnels)
- Proposer l'activation du PCC / PCM
- Participer au retour d'expérience (REX)
- Assurer l'évaluation des besoins communaux et métropolitains

CELLULE SECRETARIAT

- Filtrer les entrées et sorties du PCM
- Organiser et armer le PCM
- Assurer le bon fonctionnement du PCM
- Tenir la main courante
- Traiter les appels entrants et assurer les appels sortants

CELLULE ANIMATION

Chef de salle

- Assurer l'animation, la coordination et le fonctionnement du PCM

CELLULE COMMUNICATION

- Organiser des conférences de presse
- Gérer les relations avec les médias
- Organiser des reportages photos ou vidéos sur le terrain
- Rédiger et ventiler les communiqués de Presse

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE NICE

- Mobiliser et coordonner les appuis techniques (voirie, réseaux, déchets, etc.)
- Assurer la continuité des compétences et intérêts métropolitains
- Coordonner les actions de retour à la normale

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE HORS NICE

- Coordonner les moyens MNCA Hors Nice

CELLULE LOGISTIQUE SOCIALE

- Mobiliser et coordonner les appuis techniques en matière d'hébergement, ravitaillement, soutien psychologique des sinistrés

CELLULE LOGISTIQUE TRANSMISSION

- Gérer les outils de communication entre les acteurs du PICS (radios, téléphones, télécopies, internet, etc.)

CELLULE LOGISTIQUE RESSOURCES

- Rédiger les arrêtés et les pièces administratives
- Mettre en place une assistance juridique et financière pour les victimes
- Evaluer les conséquences juridiques et financières de la crise pour l'intercommunalité

Version du14/10/2026

SCHEMA DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

METEO FRANCE predict

CELLULE EVALUATION

- Traite les appels entrants
- Capitalise et synthétise les informations dans des bulletins de suivi et sur la main courante
- Transmet les informations à la cellule animation
- Assure la relation avec la cellule hydrométéo du COD

POLICE MUNICIPALE — AGENT DE LIAISON SDIS06

POLICE NATIONALE

CELLULE COMMUNICATION

- Assure la veille sur les réseaux sociaux
- Traite les sollicitations des médias et de la presse
- Transmet les informations à la cellule animation
- Assure le lien avec les cellules communications des PCC

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE NICE

- Assure la communication descendante et ascendante avec les équipes de terrain
- Transmet les informations à la cellule animation

PRESIDENT

CELLULE DE DECISION

- Propose les décisions
- Tient informé le Président
- Assure le lien avec le préfet
- Transmet les demandes politiques

CELLULE ANIMATION

- Synthétise les informations et la diffuse aux autres cellules
- Assure la transmission des informations :
 - Ascendantes *vers la cellule de décision*
 - Descendantes *depuis la cellule de décision*
- Réalise des points de situation réguliers pour maintenir un niveau d'information identique entre les cellules
 - Ouvre les droits JAGUARDS aux communes
 - Assure les liens avec les PCC

PC Avancé
Poste de Commandement Opérationnel Avancé

CITOYENS

ALLO MAIRIE 39 06

COMMUNES

CELLULE SECRETARIAT

- Traite les appels entrants
- Capitalise les informations sur la main courante
- Transmet les informations à la cellule animation
- Assure les appels sortants

AGENT DE LIAISON MNCA AU COD

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES — **COD** *Centre Opérationnel Départemental*

PC SECURITE

POLICE NATIONALE — Gendarmerie nationale

CMDM

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE HORS NICE

- Assure la communication descendante et ascendante avec les équipes de terrain
- Transmet les informations à la cellule animation

CELLULE LOGISTIQUE RESSOURCES

- Assure la communication descendante et ascendante avec les équipes de terrain
- Transmet les informations à la cellule animation

CELLULE LOGISTIQUE TRANSMISSION

- Assure la communication descendante et ascendante avec les équipes de terrain
- Transmet les informations à la cellule animation

CELLULE LOGISTIQUE SOCIALE

- Assure la communication descendante et ascendante avec les équipes de terrain
- Transmet les informations à la cellule animation

EQUIPES TERRAINS

Version du14/10/2026

CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE SERVICES DE L'EPCI

INVENTAIRE DES PRINCIPALES COMPÉTENCES

Compétences	Direction/Service/Pôle	Modalité(s) d'exécution
Eau potable **Eaux Pluviales** **Assainissement** **Défense Incendie**	**Régie Eau d'Azur** ↘ Direction du cycle de l'Eau et de la GEMAPI ↘ Direction Déléguée à la voirie et aux réseaux ↘DGA Exploitation et Territoires	Régie
Gestion des déchets	**Régie pour la gestion des déchets ménagers** ↘DGA Exploitation et Territoires	Régie + prestataires
Transport / Mobilité	**Régie Ligne d'Azur** ↘ Direction Déléguée à la Mobilité Durable ↘ DGA Grands Projets et Territoires	Régie + prestataires
Stationnement	**Régie Parc d'Azur** ↘ Direction Déléguée à la Mobilité Durable ↘ DGA Grands Projets et Territoires	Régie + prestataires
GEMAPI	**Direction du cycle de l'Eau et de la GEMAPI** ↘ Direction Déléguée à la voirie et aux réseaux ↘ DGA Exploitation et Territoires	Régie + Délégation (SMIAGE)
Littoral **Port**	**Direction des activités portuaires et maritimes** ↘ DGA Aménagement et Développement Durable	Régie
Voirie	**Direction de la Voirie de Nice** ↘ DGA Exploitation et Territoires **Direction de la Propreté de Nice** ↘ DGA Exploitation et Territoires **Directions Territoriales** ***(Rive droite du Var / Collines et Littoral Est / Tinée et Vésubie)*** ↘ Direction Déléguée à la voirie et aux réseaux ↘ DGA Exploitation et Territoires	Régie
Tourisme	**Office de Tourisme Métropolitain** ↘ Direction Développement économique, emploi et industrie ↘ DGA Economie et Attractivité	Régie
Stations de ski	**Direction de la Montagne et de l'Agriculture** ↘ DGA Aménagement et Développement Durable	Régie
Accueil des gens du voyage	**Direction de l'Habitat** (Politique de la Ville et Renouvellement urbain) ↘ DGA Solidarité et Cohésion Sociale	Sous-Traitance Véolia
Cimetières – Sites cinéraires	**Direction de la Citoyenneté** ↘ DGA Sécurité, Proximité et Citoyenneté	Régie
Marché d'Intérêt National	**Régie du MIN** ↘ DGA Economie et Attractivité	Régie
Energie	**Direction des Réseaux** ↘ Direction déléguée à la voirie et aux réseaux ↘ DGA Exploitation et Territoires	Régie + Concession (ENEDIS)
Développement économique	**Direction développement économique, emploi et industrie** ↘ DGA Economie et Attractivité	Régie

INVENTAIRE DES RISQUES POUVANT IMPACTER/ DEGRADER CES MISSIONS



INONDATIONS

Débordement de cours d'eau
Ruissellement urbain
Episodes méditerranéens



MOUVEMENTS DE TERRAIN



LITTORAL

Houle – Vagues
Submersion marine
Tsunami

Pollution Maritime (POLMAR)



AVALANCHE



FEU DE FORÊT



TEMPETE / VENT VIOLENT



SEISME



INDUSTRIEL

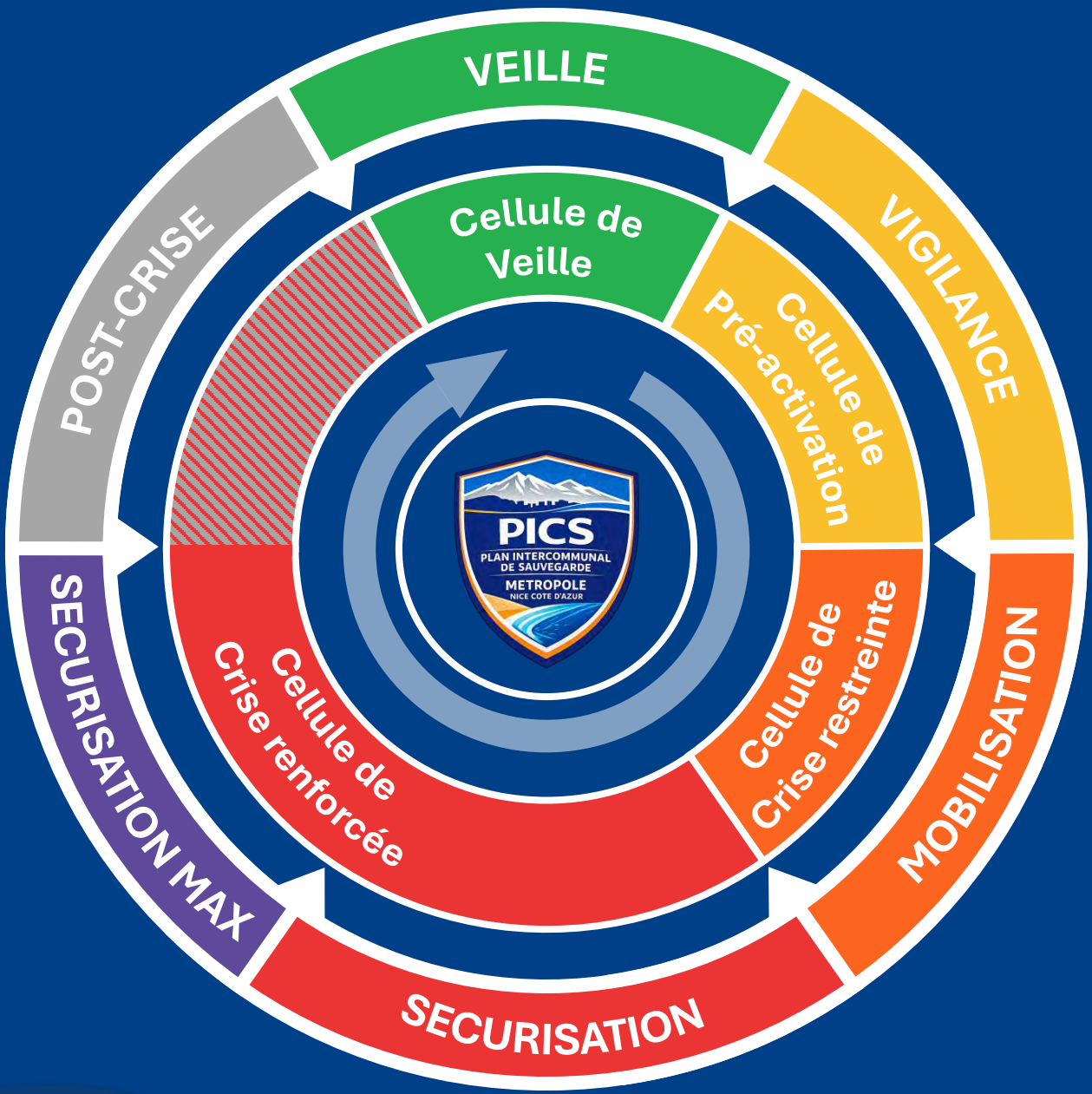
Industriel
Transport de matières dangereuses



AUTRE ALÉA

RISQUE SOUS HAUTE SURVEILLANCE - RISQUE SOUS HAUTE SURVEILLANCE -

Version du14/10/2026



Version du 14/10/2026

PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ

EN PHASE DE **VEILLE**

EN PHASE DE **PRE-ACTIVATION** *Vigilance*

Activation du PICS & Armement du PCM

EN PHASE DE **ACTIVATION** *Mobilisation*

EN PHASE DE **CRISE** *Sécurisation*

EN PHASE DE **CRISE MAJEURE** *Sécurisation maximale*

EN PHASE DE **POST-CRISE**

VEILLE

HORS TEMPS DE CRISE

Appropriation > Formation > Exercices

Actions	Fiches associées	Qui ?
RESTER joignable		
MOBILISER régulièrement les membres du dispositif métropolitain de gestion de crise afin de **MAINTENIR** opérationnelle l'organisation de gestion des risques (PICS, moyens humains et matériels)		
ANIMER les actions internes d'appropriation du PICS		
ASSURER la veille réglementaire nationale et locale en matière de prévention des risques et de gestion de crise		CELLULE ANIMATION
ANIMER le réseau des référents « Risques Majeurs » de la MNCA		
PILOTER la réalisation d'exercices et la révision du PICS qui doivent intervenir a minima tous les 5 ans		
ASSURER la mise à jour annuel des inventaires des missions, des enjeux et des moyens ainsi que des annuaires de crise		TOUTES LES CELLULES
S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine et des actions associées		

VIGILANCE

ACTIONS PRÉPARATOIRES

Collecte d'informations > Disponibilité

Actions	Fiches associées	Qui ?	
PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques (Météo-France, Préfecture, PREDICT, SMIAGE, etc.)	FA 1/2/6		VEILLE
SUIVRE l'évolution de la situation à l'aide des outils existants	FA 2/5 FS12	CELLULE EVALUATION	
ASSURER l'anticipation des points à surveiller	FA 2		
INFORMER la **Cellule Animation** de la situation et des risques à venir sur le territoire			
INFORMER la **Cellule de Décision** de la situation et des risques à venir sur le territoire	FA 3/33/34/ 49/50/51/52 FS 1/19	CELLULE ANIMATION	VIGILANCE
INFORMER les responsables de pôles et de sites de la situation et des risques à venir sur le territoire			
S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel	FA 33/34/49/ 50/51/52	TOUTES LES CELLULES LOGISTIQUES	MOBILISATION
S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration, etc.) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif			SÉCURISATION
INFORMER les différents maitres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours			
INFORMER les régies et les délégataires de la situation de la situation et des risques à venir sur le territoire	FA 23/33		SÉCURISATION MAXIMALE
VERIFIER auprès de la **Cellule Animation** la nécessité de communiquer auprès des administrés.		CELLULE COMMUNICATION	
PROPOSER le déclenchement du PCM à la **Cellule de Décision** si la situation le nécessite		CELLULE ANIMATION	POST-CRISE
DECIDER du déclenchement de la phase **« MOBILISATION »** **Activation du PICS – Armement**		CELLULE DE DECISION	
SOLLICITER l'activation des PCS et l'armement des PCC auprès des communes concernées (FACULTATIF)			
OUVRIR un évènement sur la main courante JAGUARDS	FS12	CELLULE EVALUATION	

MOBILISATION

ACTIONS PRÉVENTIVES

Alerte > Déploiement

ACTIVATION DU PICS

Actions	Fiches associées	Qui ?	
CONVOQUER les membres du dispositif de gestion de crise et **ARMER** le Poste de Coordination Métropolitain (PCM)	FA 3/4 FS 11/46/52	CELLULE SECRETARIAT	VEILLE
INFORMER la préfecture, les partenaires associés et les services Métropolitain de l'activation du PICS et de l'armement du PCM			
ASSURER la gestion des appels entrants et sortants du PCM			
MOBILISER progressivement les membres du dispositif de crise	FA 3 – FS 1	CELLULE ANIMATION	VIGILANCE
ETRE EN CONTACT avec les communes pour connaitre le niveau d'activation de leur PCS			
INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne	FA 34		MOBILISATION
S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation	FA 13/19/ 20/23/33/41		
PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation			
METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parking, etc.)	FA 13/16/19/ 20/41/50/51/ 52/58/59	TOUTES LES CELLULES LOGISTIQUES	SÉCURISATION
PRE-INFORMER les usagers des sites/ le public si nécessaire	FA 31/32/33 FS 1/2		
SUIVRE l'évolution de la situation hydrométéorologique à l'aide des outils existants	FA 5/7		SÉCURISATION MAXIMALE
REDIGER des points de situation réguliers	FA 53 – FS 22	CELLULE EVALUATION	
ASSURER la veille des communications émanant des partenaires, des médias et des réseaux sociaux concernant l'évènement		CELLULE COMMUNICATION	POST-CRISE
METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS	FS 12	TOUTES LES CELLULES	
DECIDER de déployer les mesures de sécurisation / déclencher la phase **« ASSURER LA MISE EN SECURITE »** ou de désarmer le PCM en raison de l'évolution favorable de la situation		CELLULE DE DECISION	

SÉCURISATION

ACTIONS DE SAUVEGARDE

Armement des centres > Sécurisation

Actions	Fiches associées	Qui ?	
ASSURER la montée en puissance progressive de votre dispositif de gestion de crise métropolitain en sollicitant les membres mobilisables nécessaires		CELLULE DE DECISION	VEILLE
DECIDER des mesures de mise en sécurité des sites, du public et du personnel			
TRANSMETTRE ces mesures aux pilotes de **Cellules**		CELLULE ANIMATION	VIGILANCE
FAIRE le lien avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) activés sur le territoire (centre d'accueils ouverts, routes fermées, secteurs informés/évacué, etc.)			
METTRE EN SECURITE le public et le personnel		TOUTES LES CELLULES LOGISTIQUES	MOBILISATION
SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs			SÉCURISATION
ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)			
PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, etc.)			
DEFINIR la stratégie de communication vers les médias		CELLULE COMMUNICATION	SÉCURISATION MAXIMALE
S'ASSURER des solutions de continuité électrique et des moyens de communication au P.C.M. pour pouvoir fonctionner en mode « dégradé »		CELLULE LOGISTIQUE TRANSMISSION	
METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS	**FS 12**	TOUTES LES CELLULES	POST-CRISE
DECIDER de déclencher la phase « **RENFORCEZ VOTRE DISPOSITIF** » ou de désarmer le PCM, désactiver le PICS et déclencher la phase « **POST-CRISE** »		CELLULE DE DECISION	

SÉCURISATION MAXIMALE

ACTIONS DE SAUVEGARDE

Renforcement des actions de sauvegarde

Actions	Fiches associées	Qui ?
RENFORCER le dispositif de gestion de crise	FA 37/47	
ORGANISER le fonctionnement du dispositif de crise et des services métropolitains dans la durée en prévoyant les rotations et la logistique nécessaire au niveau du P.C.M. et la priorisation des missions de la Métropole dans le cadre de la continuité d'activité des services (cf. plans existants (PCA, PGSSE, etc.))		CELLULE DE DECISION
FAIRE APPEL aux moyens extérieurs (EPCI voisines, Département, Préfecture, etc.)		CELLULE ANIMATION
MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés		
RENFORCER la mise en sécurité des sites métropolitains situés dans la zone protégée d'ouvrages susceptibles de rompre (barrages, digues, etc.)		
METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir		TOUTES LES CELLULES LOGISTIQUES
PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)	FS61	
REPONDRE aux sollicitations médiatiques selon la stratégie définie en accord avec la Cellule de Décision	FA 32	CELLULE COMMUNICATION
METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS	FS 12	TOUTES LES CELLULES
DECIDER de déclencher la phase « **POST-CRISE** »		CELLULE DE DECISION

VEILLE
VIGILANCE
MOBILISATION
SÉCURISATION
SÉCURISATION MAXIMALE
POST-CRISE

POST-CRISE

ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires à mener dès la fin de l'évènement

Actions	Fiches associées	Qui ?
RECENSER les besoins auprès des communes sinistrées **PRIORISER** l'action de soutien à mettre en œuvre **PROPOSER** un plan d'action à la **Cellule de Décision**		CELLULE ANIMATION
DECIDER des moyens de soutien (communaux, métropolitains ou externes) à déployer auprès des communes sinistrées		CELLULE DE DECISION
SOUTENIR les communes impactées **METTRE A LEUR DISPOSITION** des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.		TOUTES LES CELLULES LOGISTIQUES
CONTRÔLER les installations et **EVALUER** les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés		
S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics		CELLULES LOGISTIQUE TECHNIQUE
VISITER les chantiers exposés aux conséquences de l'évènement		
ENGAGER les opérations de remises en état et de nettoyage des sites/secteurs touchés		
INFORMER les administrés des actions mises en œuvre par la Métropole au cour de l'évènement afin de limiter les impacts et du plan d'action défini visant à un retour à la normal des services et intérêts métropolitains		CELLULE COMMUNICATION
METTRE FIN aux mises à disposition et mutualisation de moyens matériels, humains et logistiques		CELLULE DE DECISION
PILOTER le retour d'expérience conformément à l'article D.731-13 du code de la sécurité intérieure et mettre à jour le PICS en conséquence		CELLULE ANIMATION
CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)		TOUTES LES CELLULES

VEILLE
VIGILANCE
MOBILISATION
SÉCURISATION
SÉCURISATION MAXIMALE
POST-CRISE

PLAN D'ACTIONS PAR ACTEUR

CELLULE DE DECISION

Directeur des Opérations Intercommunales (DOI)

Référent des Actions Intercommunales (RAI)

CELLULE ANIMATION

Chef de salle

Coordinateur

CELLULE EVALUATION

CELLULE SECRETARIAT

CELLULE COMMUNICATION

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE HORS NICE

CELLULE LOGISTIQUE TECHNIQUE NICE

CELLULE LOGISTIQUE SOCIALE

CELLULE LOGISTIQUE TRANSMISSION

CELLULE LOGISTIQUE RESSOURCES

FICHE D'ACTIONS
Cellule de Décision

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
Un risque naturel ou technologique se manifeste > Surveillance, attentive, préparation

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- DECIDER du déclenchement de la phase « MOBILISATION » Activation du PICS – Armement
- SOLLICITER l'activation des PCS et l'armement des PCC auprès des communes concernées (FACULTATIF)

Sécurisation

- ASSURER la montée en puissance progressive de votre dispositif de gestion de crise métropolitain en sollicitant les membres mobilisables nécessaires
- DECIDER des mesures de mise en sécurité des sites, du public et du personnel
- DECIDER de déclencher la phase « RENFORCEZ VOTRE DISPOSITIF » ou de désarmer le PCM, désactiver le PICS et déclencher la phase « POST-CRISE »

Sécurisation maximale

- RENFORCER le dispositif de gestion de crise (FA 37/47)
- ORGANISER le fonctionnement du dispositif de crise et des services métropolitains dans la durée en prévoyant les rotations et la logistique nécessaire au niveau du P.C.M. et la priorisation des missions de la Métropole dans le cadre de la continuité d'activité des services (cf. plans existants (PCA, PGSSE, etc.))
- DECIDER de déclencher la phase « POST-CRISE »

FICHE D'ACTIONS
Cellule de Décision



Post-Crise

- DECIDER des moyens de soutien (communaux, métropolitains ou externes) à déployer auprès des communes sinistrées
- METTRE FIN aux mises à disposition et mutualisation de moyens matériels, humains et logistiques
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Animation

VEILLE — Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE — Un risque menace le territoire > Surveillance, attentive, préparation

MOBILISATION — Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION — Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE — La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE — L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- RESTER joignable
- MOBILISER régulièrement les membres du dispositif métropolitain de gestion de crise afin de MAINTENIR opérationnelle l'organisation de gestion des risques (PICS, moyens humains et matériels)
- ANIMER les actions internes d'appropriation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- ASSURER la veille réglementaire nationale et locale en matière de prévention des risques et de gestion de crise
- ANIMER le réseau des référents "Risques Majeurs" de la Métropole
- PILOTER la réalisation d'exercices et la révision du PICS qui doivent intervenir a minima tous les 5 ans
- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise

Vigilance

- INFORMER la Cellule de Décision de la situation et des risques à venir sur le territoire
- INFORMER les responsables de pôles et de sites de la situation et des risques à venir sur le territoire (FA 3/33/34/49/50/51/52 - FS 1/19)
- PROPOSER le déclenchement du PCM à la Cellule de Décision si la situation le nécessite

Mobilisation

- MOBILISER progressivement les membres du dispositif de crise (FA 3 - FS 1)
- ETRE EN CONTACT avec les communes pour connaître le niveau d'activation de leur PCS
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Animation

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
[illegible]

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- TRANSMETTRE ces mesures aux pilotes de Cellules
- FAIRE le lien avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) activés sur le territoire (centre d'accueils ouverts, routes fermées, secteurs informés/évacués...)
- FAIRE le lien avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) activés sur le territoire (centre d'accueil ouverts, routes fermées, secteurs informés/évacués...)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- FAIRE APPEL aux moyens extérieurs (EPCI voisines, Département, Préfecture, etc.)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

Post-Crise

- RECENSER les besoins auprès des communes sinistrées PRIORISER l'action de soutien à mettre en œuvre PROPOSER un plan d'action à la Cellule de Décision
- PILOTER le retour d'expérience conformément à l'article D.731-13 du code de la sécurité intérieure et mettre à jour le PICS en conséquence

FICHE D'ACTIONS
Cellule Evaluation

VEILLE	VIGILANCE	MOBILISATION	SÉCURISATION	SÉCURISATION MAXIMALE	POST-CRISE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice	[illegible]	Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde	Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale	La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité	L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques (Météo-France, Préfecture, PREDICT, SMIAGE) (FA 1/2/6)
- SUIVRE l'évolution de la situation à l'aides outils existants (FA 2/5 - FS12)
- ASSURER l'anticipation des points à surveiller (FA 2)
- INFORMER la Cellule Animation de la situation et des risques à venir sur le territoire
- OUVRIR un évènement sur la main courante JAGUARDS (FS12)

Mobilisation

- SUIVRE l'évolution de la situation hydrométéorologique à l'aide des outils existants (FA5 - FA7)
- REDIGER des points de situation réguliers (FA 53 - FS 22)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation

- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Evaluation



Sécurisation maximale

- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

Post-Crise

- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Secrétariat

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Mobilisation

- CONVOQUER les membres du dispositif de gestion de crise et ARMER le Poste de Coordination Métropolitain (PCM) (FA 3/4 - FS 11/46/52)
- INFORMER la préfecture, les partenaires associés et les services Métropolitain du déclenchement du PICS et de l'armement du PCM
- ASSURER la gestion des appels entrants et sortants du PCM
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation

- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Secrétariat



Post-Crise

- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Communication

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
Un risque naturel se caractérise > Surveillance, attentive, préparation

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- VERIFIER auprès de la Cellule Animation la nécessité de communiquer auprès des administrés.

Mobilisation

- ASSURER la veille des communications émanant des partenaires, des médias et des réseaux sociaux concernant l'évènement
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation

- DEFINIR la stratégie de communication vers les médias
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- REPONDRE aux sollicitations médiatiques selon la stratégie définie en accord avec la Cellule de Décision
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Communication



Post-Crise

- INFORMER les administrés des actions mises en œuvre par la Métropole au cour de l'évènement afin de limiter les impacts et du plan d'action défini visant à un retour à la normal des services et intérêts métropolitains
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Technique Hors Nice

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration,…) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif (FA 33/34/49/50/51/52)
- INFORMER les différents maîtres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours
- INFORMER les Régies et les délégataires de la situation à risque sur le territoire (FA 23/33)

Mobilisation

- INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne (FA 34)
- S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation (FA 13/19/20/23/33/41)
- PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation
- METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parkings…) (FA 13/16/19/20/41/50/51/52/58/59)
- PRE-INFORMER les usagers des sites / le public si nécessaire (FA 31/32/33 - FS 1/2)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Technique Hors Nice

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
[illegible]

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- METTRE EN SECURITE le public et le personnel
- SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs
- ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés
- METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres) (FS61)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Technique Hors Nice



Post-Crise

- SOUTENIR les communes impactées METTRE A LEUR DISPOSITION des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.
- CONTRÔLER les installations et EVALUER les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés
- S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics
- VISITER les chantiers exposés aux conséquences de l'évènement
- ENGAGER les opérations de remises en état et de nettoyage des sites/secteurs touchés
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Logistique Technique Nice

VEILLE — Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE

MOBILISATION — Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION — Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE — La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE — L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration,…) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif (FA 33/34/49/50/51/52)
- INFORMER les différents maîtres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours
- INFORMER les Régies et les délégataires de la situation à risque sur le territoire (FA 23/33)

Mobilisation

- INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne (FA 34)
- S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation (FA 13/19/20/23/33/41)
- PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation
- METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parkings…) (FA 13/16/19/20/41/50/51/52/58/59)
- PRE-INFORMER les usagers des sites / le public si nécessaire (FA 31/32/33 - FS 1/2)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Technique Nice

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
[illegible]

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- SECURISER les transports urbains: personnels, publics et véhicules
- METTRE EN SECURITE le public et le personnel
- SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs
- ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres) (FS61)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Technique Nice



Post-Crise

- CONTRÔLER les installations et EVALUER les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés
- S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics
- VISITER les chantiers exposés aux conséquences de l'évènement
- ENGAGER les opérations de remises en état et de nettoyage des sites/secteurs touchés
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Logistique Sociale

VEILLE — Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE — Un risque naissant se caractérise > Surveillance, attentive, préparation

MOBILISATION — Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION — Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE — La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE — L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration,…) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif (FA 33/34/49/50/51/52)
- INFORMER les différents maîtres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours
- INFORMER les Régies et les délégataires de la situation à risque sur le territoire (FA 23/33)

Mobilisation

- INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne (FA 34)
- S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation (FA 13/19/20/23/33/41)
- PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation
- METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parkings…) (FA 13/16/19/20/41/50/51/52/58/59)
- PRE-INFORMER les usagers des sites / le public si nécessaire (FA 31/32/33 - FS 1/2)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS
Cellule Logistique Sociale

VEILLE — Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE — Un risque naturel se caractérise > Information, préparation

MOBILISATION — Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION — Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE — La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE — L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- METTRE EN SECURITE le public et le personnel
- SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs
- ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés
- MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés
- METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres) (FS61)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Sociale



Post-Crise

- SOUTENIR les communes impactées METTRE A LEUR DISPOSITION des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.
- SOUTENIR les communes impactées METTRE A LEUR DISPOSITION des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.
- CONTRÔLER les installations et EVALUER les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés
- S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Transmissions

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration,…) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif (FA 33/34/49/50/51/52)
- INFORMER les différents maîtres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours
- INFORMER les Régies et les délégataires de la situation à risque sur le territoire (FA 23/33)

Mobilisation

- INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne (FA 34)
- S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation (FA 13/19/20/23/33/41)
- PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation
- METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parkings…) (FA 13/16/19/20/41/50/51/52/58/59)
- PRE-INFORMER les usagers des sites / le public si nécessaire (FA 31/32/33 - FS 1/2)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Transmissions

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
Un risque menace le territoire > Surveillance, attention, préparation

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'événement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- METTRE EN SECURITE le public et le personnel
- SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs
- ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)
- S'ASSURER des solutions de continuité électrique et des moyens de communication au P.C.M. pour pouvoir fonctionner en mode « dégradé »
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés
- METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres) (FS61)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Transmissions



Post-Crise

- SOUTENIR les communes impactées METTRE A LEUR DISPOSITION des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.
- CONTRÔLER les installations et EVALUER les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés
- S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Ressources

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Veille

- ASSURER la mise à jour annuel des inventaires de moyens et des annuaires de crise
- S'INFORMER de son rôle dans le cadre de la gestion de crise métropolitaine

Vigilance

- S'ASSURER de la disponibilité des équipes et du matériel
- S'ASSURER de la capacité des sites sensibles (usine de traitement, déchetterie, station d'épuration,…) et évènements culturels et sportifs à adapter leur dispositif (FA 33/34/49/50/51/52)
- INFORMER les différents maîtres d'œuvre pour qu'ils sécurisent les chantiers en cours
- INFORMER les Régies et les délégataires de la situation à risque sur le territoire (FA 23/33)

Mobilisation

- INFORMER les Services, les Régies, les Délégataires et les Prestataires et convenir du niveau d'activation de plan interne (FA 34)
- S'ASSURER que les sites sensibles, évènements culturels ou sportifs, adaptent leur dispositif à la situation (FA 13/19/20/23/33/41)
- PREPARER les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion de la situation
- METTRE EN SÛRETE les enjeux les plus vulnérables (eau potable, transport urbain, parkings…) (FA 13/16/19/20/41/50/51/52/58/59)
- PRE-INFORMER les usagers des sites / le public si nécessaire (FA 31/32/33 - FS 1/2)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Ressources

VEILLE
Aucun risque identifié sur le territoire > Appropriation, formation, exercice

VIGILANCE
[illegible]

MOBILISATION
Situation à risque identifiée > Interventions locales de sauvegarde

SÉCURISATION
Situation à risque confirmée > Mise en sécurité générale

SÉCURISATION MAXIMALE
La situation s'aggrave > Renforcement de la mise en sécurité

POST-CRISE
L'evenement se termine > Nettoyage, réparation, remise en état

Sécurisation

- METTRE EN SECURITE le public et le personnel
- SECURISER les compétences et intérêts métropolitains essentiels (alimentation eau potable, transport urbain, accès aux infrastructures de secours et de santé, etc.) ainsi que les évènements culturels et sportifs
- ALERTER les usagers de la situation, de son évolution et des mesures engagées qui les concernent (transport, eau potable, déchets, etc.)
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS 12)

Sécurisation maximale

- MAINTENIR en sécurité tous les sites exposés
- METTRE A DISPOSITION des communes les moyens matériels et logistiques et nécessaires et répondre à leur sollicitation en matière d'effets à obtenir
- PREPARER le matériel nécessaire à la gestion post-crise (bennes, bus, autres) (FS61)
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS
- METTRE A JOUR la main courante JAGUARDS (FS12)

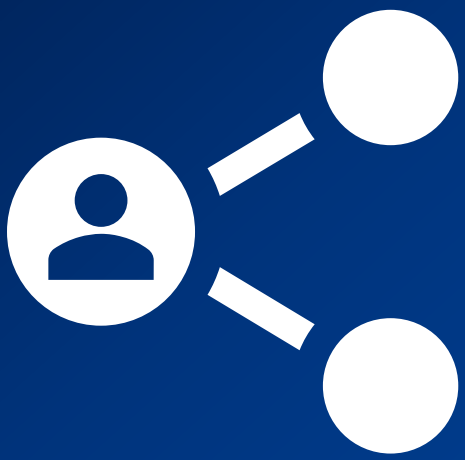
FICHE D'ACTIONS

Cellule Logistique Ressources



Post-Crise

- SOUTENIR les communes impactées METTRE A LEUR DISPOSITION des communes les engins et matériels nécessaires à la gestion post-évènement. Si besoin, réquisitionner le matériel auprès des entreprises partenaires.
- CONTRÔLER les installations et EVALUER les mesures pour la mise en sécurité des sites impactés
- S'ASSURER de la sécurité du public pour la réouverture des différents sites/services publics
- CONTRIBUER au retour d'expérience de la Cellule et du dispositif de gestion de crise métropolitain (points forts, pistes d'amélioration, besoins, etc.)



MUTUALISATION DES MOYENS DE L'EPCI ET DES COMMUNES

STRATEGIE DE MUTUALISATION
Exemple de mise en place

COMMUNE A (Territoire impacté)

Situation : Accueil de sinistrés

Contexte : Capacité maximale d'accueil atteinte au sein de la commune

Effet à obtenir : Prise en charge des sinistrés par l'évacuation (1) vers un centre d'accueil (2)



EPCI

Traitement de la demande

La MNCA dispose-t-elle des moyens en interne ou par le biais de ses partenaires (délégataires, prestataires, etc.) ?

Possède **les moyens disponibles** pour prendre en charge les sinistrés

(1) Evacuation



(2) Accueil





Ne possède pas **les moyens disponibles** pour prendre en charge les sinistrés

Demande/coordination par la cellule Animation

COMMUNE B

Ne possède rien

COMMUNE C

Possède **les moyens disponibles**

Si aucune des communes de l'EPCI n'a de moyens alors :

PREFECTURE | **EPCI VOISINES**

ENTREPRISE Y | **ASSOCIATION Z**

COMMUNE A (Territoire impacté)

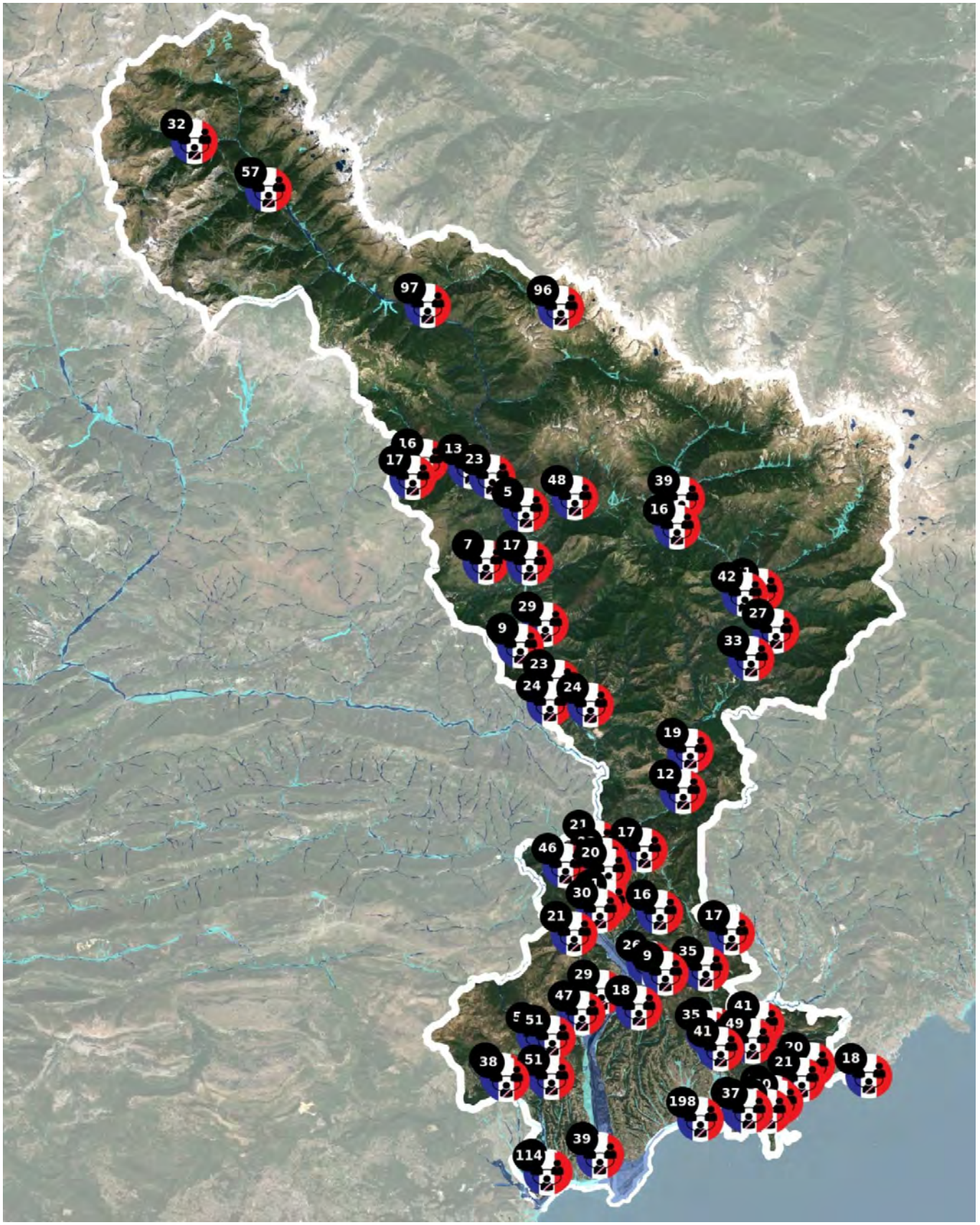


Effet obtenu : Population sinistrée mise en sécurité (évacuée et accueillie)

NB: En cas de convention entre EPCI et communes, le matériel sera nécessairement mutualisé selon les clauses de la convention

Partie à développer dans le cadre de la version consolidée

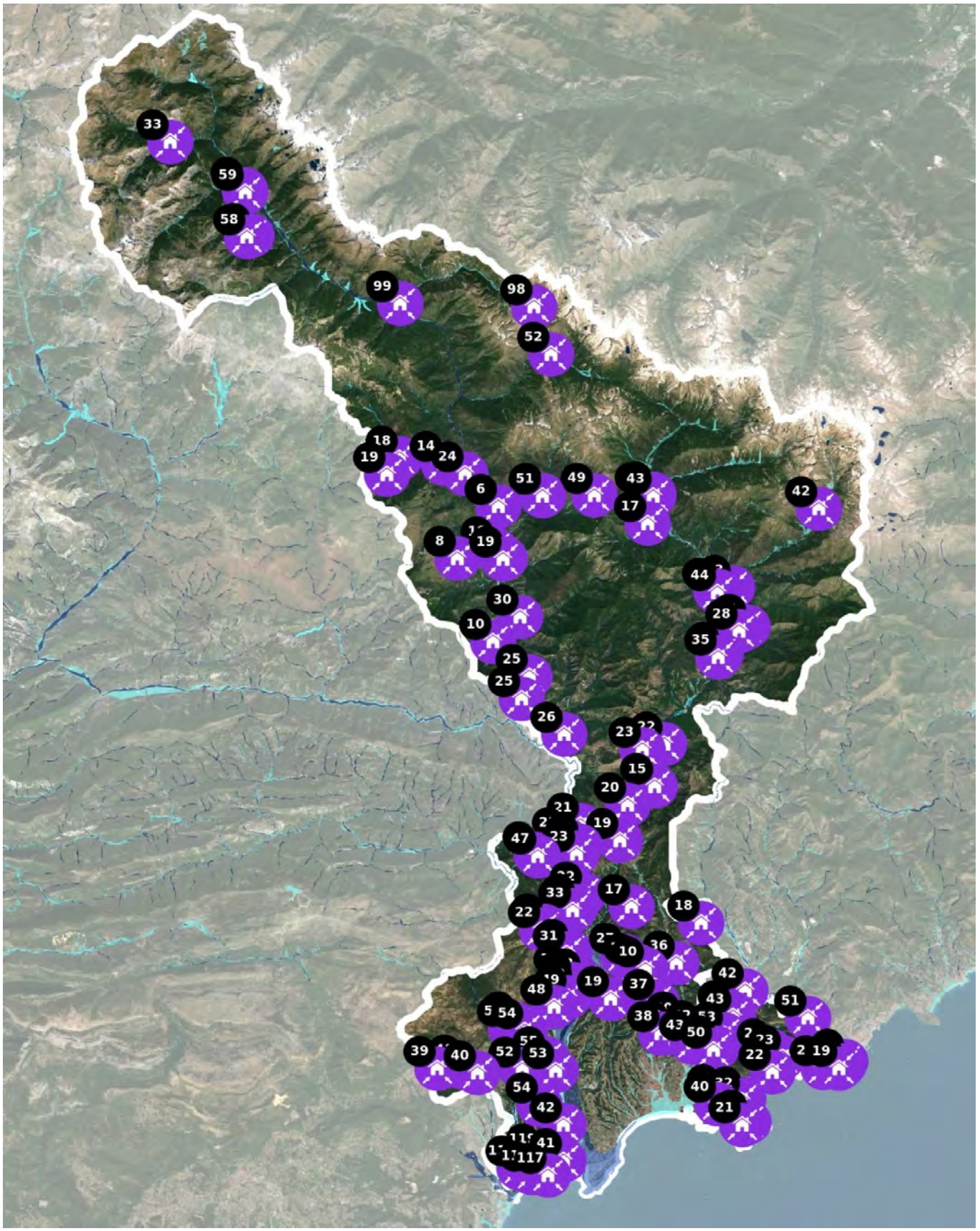
SALLES ACCESSIBLES POUR UNE CELLULE DE CRISE INTERCOMMUNALE



Version du14/10/2026

COMMUNE	PCC PRINCIPAL	PCC REPLI	TEL PCC/DOS	TEL SAT
ASPREMONT	MAIRIE – 21 Av. Caravadossi		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
BAIROLS	MAIRIE – Entrée du village		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
BEAULIEU SUR MER	MAIRIE – 3 Bd du Maréchal Leclerc	ECOLE LOU NISTOU – Rue Blaise Pascal	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
BELVEDERE	MAIRIE – 1 Pl. du Colonel Baldoni		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
BONSON	MAIRIE – 1 Pl. Désiré Scoffier	MAIRIE ANNEXE – Rte du Vieux Moulin	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
CAGNES SUR MER	CSU – 21 Sq. Maurice Bourdet	MAIRIE – Av. de l'Hôtel de Ville	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
CAP D'AIL	MAIRIE – 62 Av. du Trois septembre		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
CARROS	MAIRIE – 2 Rue de l'Eusière		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
CASTAGNIERS	MAIRIE – 1 Pl. de la Mairie		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	MAIRIE – 18 Av. de La Tour		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
CLANS	MAIRIE – 7 Av. de l'Hôtel de Ville		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
COLOMARS	MAIRIE – 3 Rue Etienne Nestor		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
DURANUS	MAIRIE – 5 Rte de la Mairie		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
DRAP	MAIRIE – La Condamine, Impasse du Mas Viel	CENTRE CULTUREL – 1 Chemin des Gras	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
EZE	MAIRIE – 6 Av. du Jardin Exotique	CSU – 22 Av. de la Liberté	EN ATTENTE	CONFIRMÉ
FALICON	MAIRIE – 3 Place Marcel Eusébi		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
GATTIERES	MAIRIE – 11 Rue Torrin et Grassi		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
GILETTE	MAIRIE – 1 Pl. du Docteur René Morani	MAIRIE ANNEXE - Route de l'Estéron Quartier Pont-Charles Albert	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ILONSE	MAIRIE – Pl. du Serre		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ISOLA	MAIRIE – Pl. Jean Gaissa	OTM ISOLA 2000 – Imm. Le Pelevos	EN ATTENTE	CONFIRMÉ
LA BOLLENE VESUBIE	MAIRIE – Pl. du Général de Gaulle		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
LA GAUDE	MAIRIE – 6 rue Louis Michel Féraud	PM – 21 Av. Caravadossi	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
LA ROQUETTE SUR VAR	MAIRIE – 15 Rue de la Libération	MAIRIE ANNEXE – Pl. Louis Pagliardini	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
LA TOUR	MAIRIE – 2 Grand Place	MAIRIE ANNEXE – 2 Roussilon	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
LA TRINITE	MAIRIE – 19 Rue de l'Hôtel de Ville	GUICHET FAM. – 12 Rue de l'Hôtel de Ville	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
LANTOSQUE	MAIRIE – Pl. de la Mairie		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
LE BROC	MAIRIE – 1 Pl. de l'Hôtel de Ville		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
LEVENS	MAIRIE – 5 Pl. de la République		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
MARIE	MAIRIE – Pl. de la Mairie		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
NICE	MAIRIE – 5 Rue de l'Hôtel de Ville	CSU – 1 Av. Alfred Borriglione	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
RIMPLAS	MAIRIE – 3 Prom. Saint-Roch		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ROQUEBILLIERE	MAIRIE – Pl. Général Croniglion Molinier		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ROUBION	MAIRIE – Pl. de l'Eglise	OTM – Imm. Edelweiss	EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ROURE	MAIRIE – Pl. André Ségur		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST ANDRE DE LA ROCHE	MAIRIE – 21 Bd du 8 mai 1945	ATELIERS MUNICIPAUX – ZA La Vallière	EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ST BLAISE	MAIRIE – 11 Pl. de l'Eglise		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST DALMAS LE SELVAGE	MAIRIE – 51 Rue Las Planas		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ST ETIENNE DE TINEE	MAIRIE – Pl. de l'Eglise		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ST JEAN CAP FERRAT	POSTE DE POLICE – 76 Av. Denis Semeria	MAIRIE – 21 Av. Denis-Semeria	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST JEANNET	MAIRIE – 54 Rue du Château	GYMNASE – Collège des Baous	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST LAURENT DU VAR	MAIRIE – 222 Espl. du Levant	MAIRIE ANNEXE – 54 Rue de l'Ancien Pont	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST MARTIN DU VAR	MAIRIE – Pl. Alexis Maiffredi		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
ST MARTIN VESUBIE	MAIRIE – Pl. du Général de Gaulle		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
ST SAUVEUR SUR TINEE	MAIRIE – Pl. de la Mairie		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
TOURNEFORT	MAIRIE – 63 Rte de Massoins		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
TOURETTE LEVENS	MAIRIE – 70 Pl. du Dr Paul Simon	SALLE DES FETES - Place César Mauran	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
UTELLE	MAIRIE – Pl. Damiano St-Jean-la-Rivière		EN ATTENTE	CONFIRMÉ
VALDEBLORE	MAIRIE – La Bolline		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
VENANSON	MAIRIE – 1 Pl. du Lavoir		CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
VENCE	MEDIATHEQUE – 228 Av. Colonel Meyere	MAIRIE – Pl. Georges Clémenceau	CONFIRMÉ	CONFIRMÉ
VILLEFRANCHE SUR MER	MAIRIE – La Citadelle (Chemin de ronde)	PM – Rue Barthélémy Audibert	EN ATTENTE	CONFIRMÉ

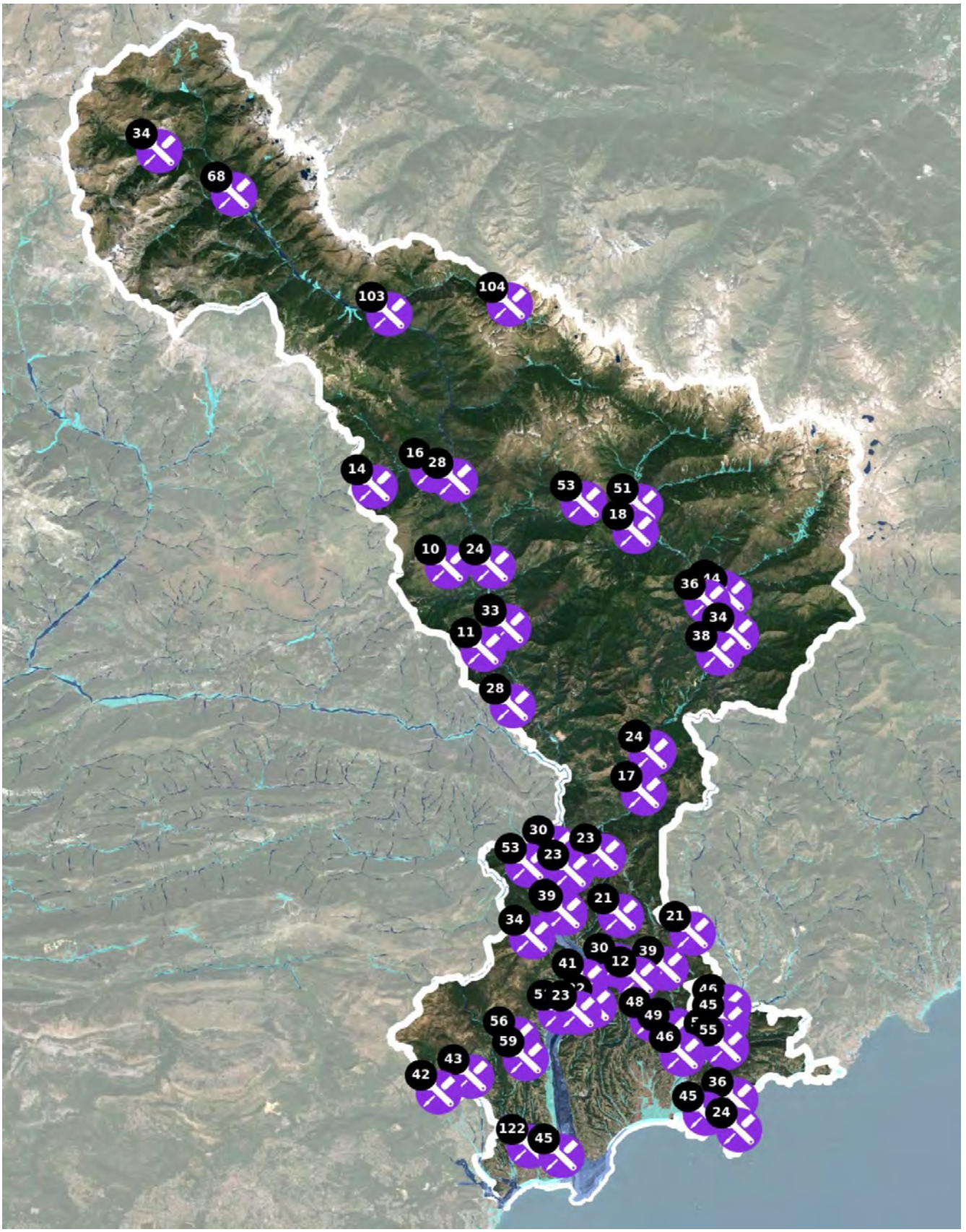
CENTRE D'ACCUEIL MUTUALISABLES



COMMUNE	CENTRES D'ACCUEIL
ASPREMONT	ECOLE de la Prairie (Salle Polyvalente) SALLE H. Trastour
BAIROLS	SALLE rurale sous la mairie
BEAULIEU SUR MER	COLLEGE Jean Cocteau GYMNASE Pascal Manini
BELVEDERE	RELAI des Merveilles SALLE Polyvalente
BONSON	MAIRIE ANNEXE (étage) SALLE EDF FOYER rural
CAGNES SUR MER	ESPACE Centre MAISON de la Mer MAIRIE ANNEXE du Val Fleuri MAISON des Sports Jean Bouin
CAP D'AIL	MAIRIE CENTRE de loisirs SALLE du Grand Large CHATEAU des Terrasses
CARROS	GYMNASE (Rue Roya) SALLE des Plans FOYER Rural MEDIATHEQUE CHATEAU de Carros ECOLE Marcel Pagnol
CASTAGNIERS	SALLE des Fêtes GITES ruraux
CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	SALLE du Troubadour (1er étage)
CLANS	SALLE des Fêtes
COLOMARS	CENTRE Fort Casal
DURANUS	LOCAL activités rurales HALLE Saint-Michel SALLE Polyvalente
DRAP	REFECTOIRE de la Condamine SALLE Bibliothèque REFECTOIRE (Trav. Jean Arnulf)
EZE	MAIRIE ANNEXE SALLE Polyvalente GYMNASE
FALICON	ECOLE Aire-St-Michel CMCAS AUBERGE St Michel SALLE Polyvalente ECOLE CHAPELLE des Pén. Blancs MAISON des jeunes
GATTIERES	CENTRE d'Accueil 'Atelier' ECOLE Bastide
GILETTE	FOYER rural SALLE Multisports des Espauvettes
ILONSE	SALLE Polyvalente
ISOLA	SALLE Mercière HOTEL de France EGLISE
LA BOLLENE VESUBIE	GITES communaux du Puey ECOLE communale SALLE Multimédia LOCAUX de la Piscine
LA GAUDE	SALLE polyvalente + ECOLE de la Baronne SALLE des Bastides SALLE polyvalente du village STADE du Montgros
LA ROQUETTE SUR VAR	SALLE rurale L'Escoulière
LA TOUR	MAIRIE ANNEXE
LA TRINITE	GYMNASE La bourgade STADE de L'Oli EGLISE CENTRE d'accueil Laghet
LANTOSQUE	GYMNASE Ecole SALLE Polyvalente Gaglio AUDITORIUM

COMMUNES	CENTRES D'ACCEUIL
LE BROC	SALLE des fêtes FOYER rural
LEVENS	SALLE Polyvalente COMPLEXE SPORTIF du Rivet
MARIE	FOYER communal MOULIN SALLE du Clôt
NICE	
RIMPLAS	SALLE des jeunes
ROQUEBILLIERE	HÔTEL des sports (16 pers.) HÔTEL Saint-Sébastien (44 pers.) COLLEGE (60 pers.) SALLE des fêtes (150 pers.) SALLE La Semeuse (127 pers.) HÉBERGEMENT La Maison (20 pers.)
ROUBION	SALLE des Fêtes (post évènement) SALLE communale Station
ROURE	SALLE Polyvalente
ST ANDRE DE LA ROCHE	SALLE Anghilante SALLE Polyvalente de l'ALSH
ST BLAISE	SALLE Polyvalente
ST DALMAS LE SELVAGE	MAISON du Pays (Office de Tourisme)
ST ETIENNE DE TINEE	ESPACE Rovery CENTRE d'accueil GITE du Corborant ECOLE des Neiges
ST JEAN CAP FERRAT	ESPACE Néréides STADE / GYMNASE
ST JEANNET	SALLE Saint-Jean-Baptiste SALLE Malaussène GYMNASE du collège
ST LAURENT DU VAR	GYMNASE Saint-Exupery DOJO Municipal
ST MARTIN DU VAR	COLLEGE L. Bréa COMPLEXE SPORTIF Salle Brea COMPLEXE F. Zucca
ST MARTIN VESUBIE	ECOLE Louis Fulconis CCAS MEDIATHQUE Valléenne SALLE Jean Grinda (Vesubia Mountain Park)
ST SAUVEUR SUR TINEE	SALLE Communale
TOURNEFORT	SALLE des Fêtes
TOURETTE LEVENS	MAIRIE SALLE Polyvalente
UTELLE	SALLE des fêtes du Cros SALLE des fêtes du Chaudan SALLE des Fêtes Utelle SALLE des fêtes Saint-Jean
VALDEBLORE	SALLE Camping LOCAUX La Halle SALLE Polyvalente SALLE Polyvalente Le Clot La Bolline LOCAUX Four Mollières (radio + défribillateur)
VENANSON	GITE communal La Grange du Lavoir
VENCE	SALLE Falcoz GYMNASE Jean Dandreis GYMNASE Maxime Candau
VILLEFRANCHE SUR MER	GYMNASE des Glacis GROUPE SCOLAIRE Calderoni

LES MOYENS MATÉRIELS MUTUALISABLES DES COMMUNES



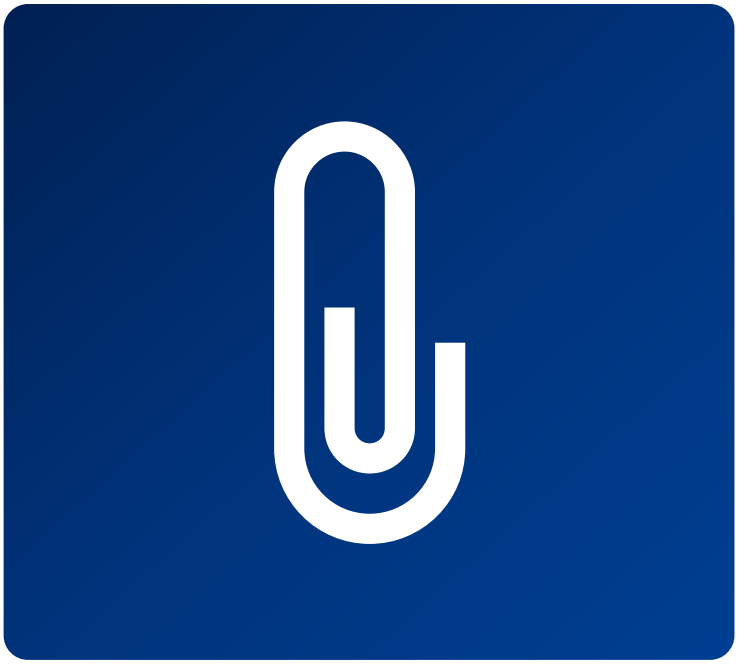
Version du14/10/2026

COMMUNE	ATELIERS TECHNIQUES MUNICIPAUX
ASPREMONT	GARAGE communal – *438 chemin de Campoun*
BAIROLS	LOCAL technique – *M56*
BEAULIEU SUR MER	CTM – *Rue Jean Gastaut*
BELVEDERE	LOCAL technique (MNCA) – *Le Brec* LOCAL technique – *Rue du Cimetière*
BONSON	GARAGE et ATELIER – *Bd du Barbant (La Combette)*
CAGNES SUR MER	CTM – *2 Chemin des Mauberts*
CAP D'AIL	
CARROS	CTM – *1774 Rte de la ZA de la Grave*
CASTAGNIERS	GARAGE communal – *Chemin du Linguador (Tennis/Déchetterie)*
CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	ATELIERS municipaux – *Pl. Barbets*
CLANS	ATELIERS métropolitain et communal – *9 Av. Gaspard Gojon (M55)* ATELIER communal – *Av. de l'Hôtel de Ville*
COLOMARS	LOCAL technique – *151 Route de la Manda (M414)* SUBDIVISION métropolitaine – *Colomars Gare*
DURANUS	LOCAL technique – *4 Pl. Saint-Michel*
DRAP	ATELIERS municipaux – *18 Bd Henri Barbusse* ST – *Plan de Rimont*
EZE	
FALICON	PLATEFORME du Faliconnet – *607 Chemin du Faliconnet* ATELIERS techniques – *Rue de la Chapelle*
GATTIERES	ST – *289 Route des Condamines*
GILETTE	LOCAL technique – *Rue des Laves*
ILONSE	ATELIER municipal – *15 La Colle (M59)*
ISOLA	ATELIERS municipaux – *M2205 (SDIS)* ATELIER municipal – *La vacherie*
LA BOLLENE VESUBIE	ATELIERS municipaux – *Pl. Général de Gaulle*
LA GAUDE	ATELIERS municipaux – *591 Rte de Saint-Laurent (M118)*
LA ROQUETTE SUR VAR	ATELIERS municipaux – *Pl. Louis Pagliardini*
LA TOUR	MAIRIE ANNEXE
LA TRINITE	SUBDIVISION métropolitaine Propreté – *55 Bd Fuon Santa* ATELIERS municipaux – *21 Pl. du Dr Rebat*
LANTOSQUE	ENTREPOTS – *562 Rte de la Vésubie*
LE BROC	LOCAL Technique – *288 Rte de Nice*
LEVENS	ATELIERS municipaux – *124 chemin de la Cumba*
MARIE	ATELIER communal – *Pl. du Monument*
NICE	
RIMPLAS	
ROQUEBILLIERE	ATELIER communal – *Loucros*
ROUBION	GARAGE communal – *Bd Dr Gaston Beuil*
ROURE	GARAGE communal – *Le Plan*
ST ANDRE DE LA ROCHE	ATELIERS logistiques – *63 Bd du 8 mai 1945* ATELIERS municipaux – 18 ZA La Vallière
ST BLAISE	ATELIERS – *7 Avenue du Collet*
ST DALMAS LE SELVAGE	ATELIERS municipaux – *Parking de la Grave*
ST ETIENNE DE TINEE	ATELIERS municipaux – *2 boulevard Napoléon III*
ST JEAN CAP FERRAT	ATELIERS municipaux – *Parking du Centenaire*
ST JEANNET	LOCAL technique – *Complexe sportif du Parriaou*
ST LAURENT DU VAR	MAIRIE ANNEXE – *Rue de l'Ancien Pont*
ST MARTIN DU VAR	ST – *Pl. Alexis Maiffredi* LOCAL technique – *10 rue de l'Ancienne Gendarmerie*
ST MARTIN VESUBIE	ATELIERS municipaux – *Rue du Souvenir Français*
ST SAUVEUR SUR TINEE	ATELIER municipal – *4 Prom. Du Martinet*
TOURNEFORT	ATELIER – *Chemin de l'Airette*
TOURETTE LEVENS	ATELIERS municipaux – *Parking Les Oliviers*
UTELLE	ATELIERS municipaux – *Gardivol* ATELIERS Métropole – *Av. Louis Thaon*
VALDEBLORE	GARAGE métropolitain – *Chemin du Saoun Dal Pra*
VENANSON	LOCAL Technique – *234 Rte de la Forêt*
VENCE	CTM – *1440 Chemin de la Sine* CENTRE Toreille – *176 Avenue Alphonse Toreille*
VILLEFRANCHE SUR MER	ATELIERS municipaux – *95 Av. du Riant Séjour*

COMMUNIQUER AVEC LES COMMUNES

COMMUNE	CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
ASPREMONT	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
BAIROLS	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
BEAULIEU SUR MER	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
BELVEDERE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
BONSON	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
CAGNES SUR MER	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
CAP D'AIL	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
CARROS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
CASTAGNIERS	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
CLANS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
COLOMARS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
DURANUS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
DRAP	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
EZE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
FALICON	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
GATTIERES	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
GILETTE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ILONSE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ISOLA	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
LA BOLLENE VESUBIE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
LA GAUDE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
LA ROQUETTE SUR VAR	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
LA TOUR	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
LA TRINITE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		

COMMUNE	CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
LANTOSQUE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
LE BROC	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
LEVENS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
MARIE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
NICE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
RIMPLAS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ROQUEBILLIERE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ROUBION	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ROURE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ST ANDRE DE LA ROCHE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ST BLAISE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ST DALMAS LE SELVAGE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ST ETIENNE DE TINEE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ST JEAN CAP FERRAT	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ST JEANNET	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ST LAURENT DU VAR	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ST MARTIN DU VAR	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
ST MARTIN VESUBIE	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		
ST SAUVEUR SUR TINEE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
TOURNEFORT	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
TOURETTE LEVENS	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
UTELLE			
VALDEBLORE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
VENANSON	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
VENCE	INFORMATIONS A JOUR ET CONFIRMEES		
VILLEFRANCHE SUR MER	INFORMATIONS EN ATTENTE DE CONFIRMATION		



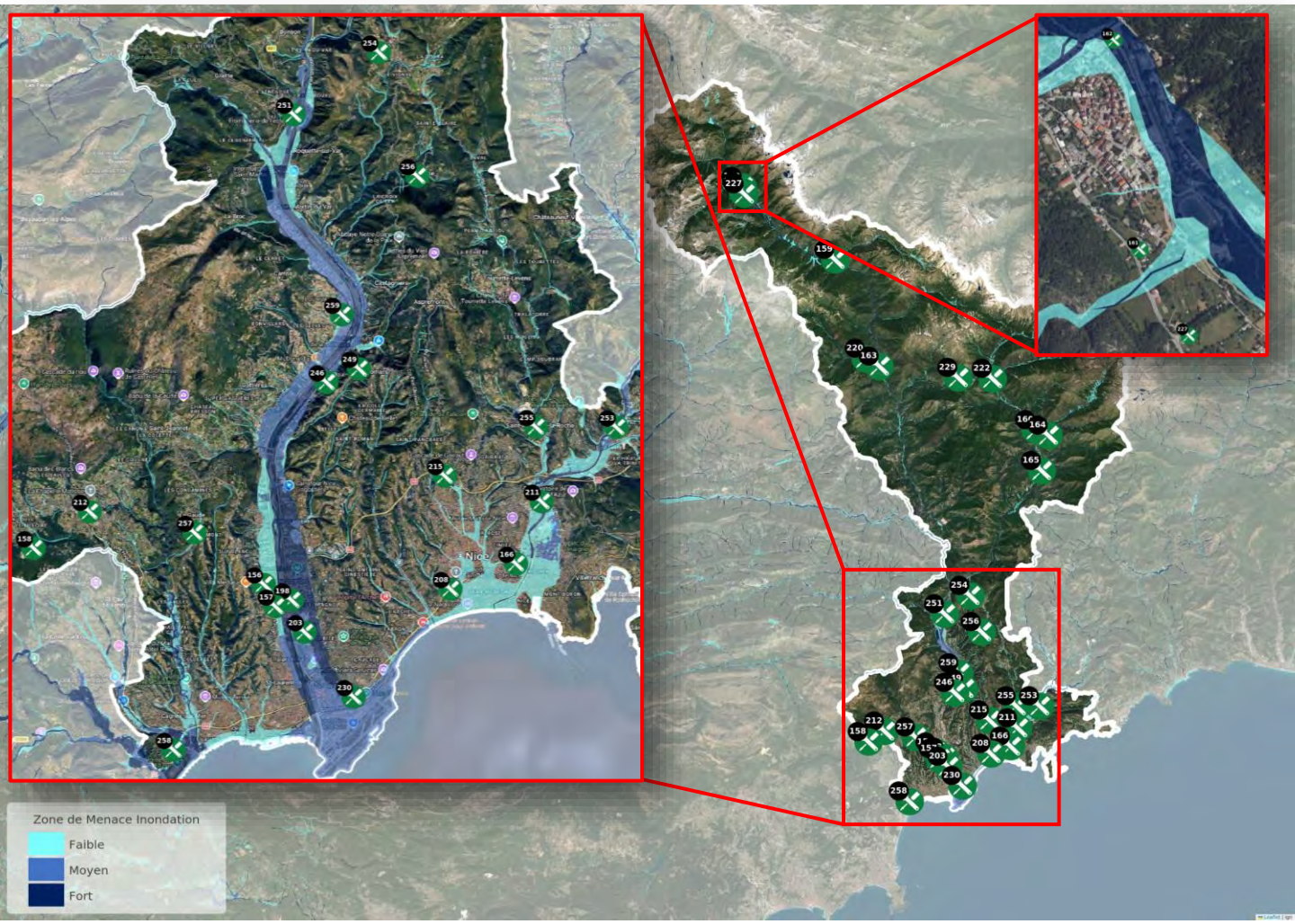
ANNEXES

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX PAR COMPETENCE

- Exploitation des Territoires (Voirie / Propreté)
- Assainissement
- Eau potable
- Transport / Mobilité
- Stationnement
- Gestion des déchets
- Littoral
- Port
- Tourisme
- Accueil des gens du voyage
- Insertion et Emploi

Version du 14/10/2026

Cartographies des enjeux
Exploitation des Territoires



Ateliers techniques

Direction de la Mobilité

- 166 : **NICE** – Ctre de régul. du Trafic Malraux *(17 Rue El Nouzah)*
- 230 : **NICE** – CMDM *(Imm. Plaza – 455 Prom. des Anglais)*

DT Collines et Littoral Est

- 246 : **COLOMARS** – Serv. Exploit. – Gpe Collines et Estéron *(26 Av. du train des Pignes)*
- 249 : **COLOMARS** – CTM *(151 Rte de la Manda)*
- 251 : **GILETTE** – Ctre d'exploit. de l'Esteron *(Rond-Point Charles Albert)*
- 253 : **LA TRINITE** – Serv. Exploit. – Gpe Paillon et Littoral *(2 Bd Georges Buono)*
- 254 : **LEVENS** – Ctre d'exploit. de Levens (*Ch. De la Cumba)*
- 198 : **NICE** – Ctre d'exploit. St-Isidore *(299 Bd du Mercantour)*
- 255 : **ST-ANDRE-DE-LA-ROCHE** – Ctre d'exploit. de St-André *(Av. du Général Leclerc)*
- 256 : **ST-BLAISE** – Local cantonnier et de stockage *(2 Av. du Collet)*

DT Rive Droit du Var

- 156 : **ST-LAURENT-DU-VAR** – Unité Voirie – Ouest Var *(29 All. Des Géomètres)*
- 157 : **ST-LAURENT-DU-VAR** – Unité Propreté *(1469 Av. Pierre et Marie Curie)*
- 257 : **LA GAUDE** – Unité Propreté – La Gaude/Saint-Jeannet/Gattières *(7039 Rte de Cagnes)*
- 258 : **CAGNES/MER** – Unité Voirie + Propreté *(6 Av. de la Gare)*
- 259 : **CARROS** – Unité Propreté – Carros/Le Broc *(1727 Rte de la ZA de la Grave)*
- 158 : **VENCE** – Unité Voirie *(1440 Ch. De la Sine)*
- 212 : **VENCE** – Unité Propreté *(3 Rue du Dr Binet)*

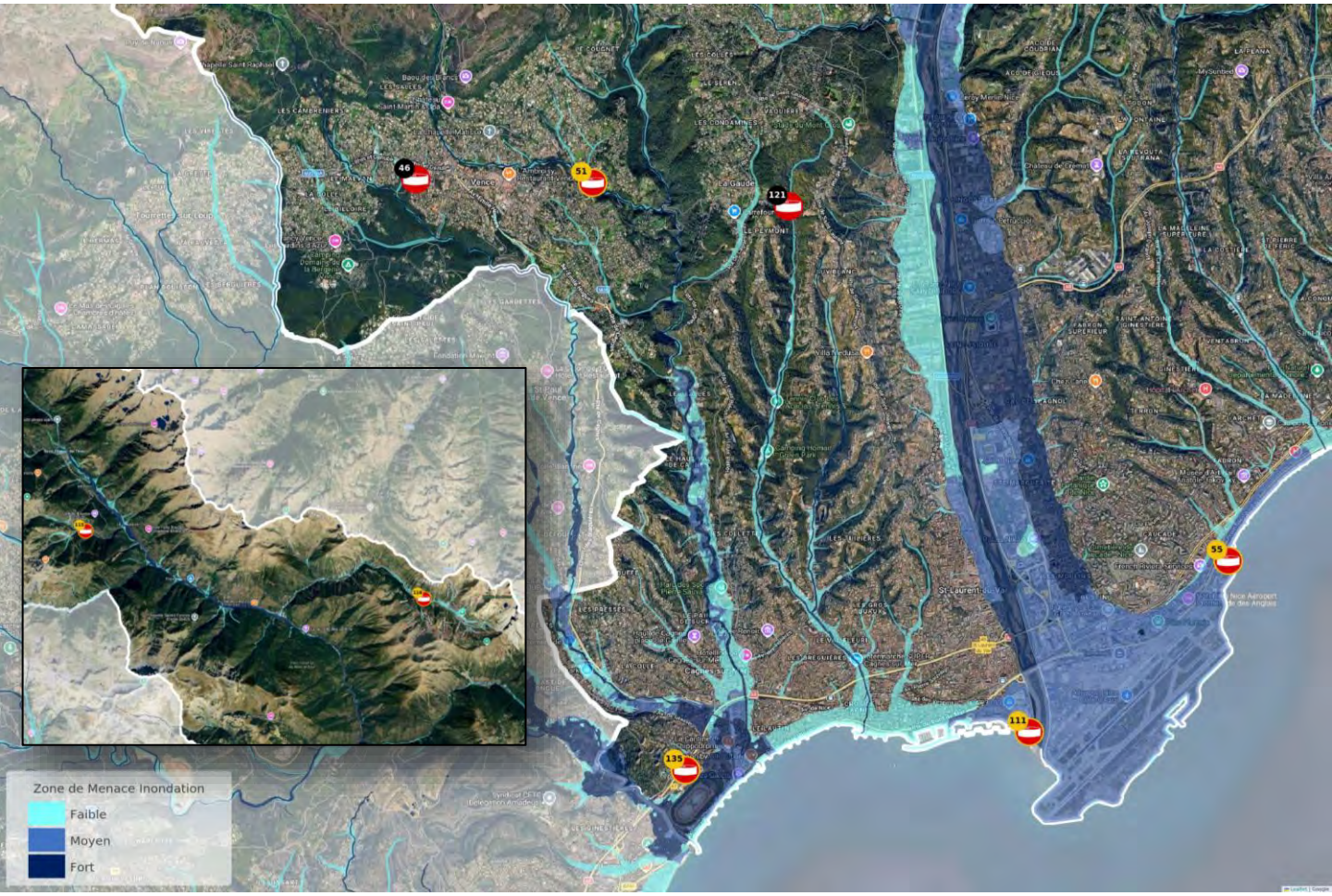
Direction de la Voirie de Nice (DVN)

- 203 : **NICE** – Unité Ateliers Ouest *(Traverse Nicoletti)*
- 208 : **NICE** – Unité Coordination Exploit. / Unité Centre *(20 Av. Estienne d'Orves)*
- 211 : **NICE** – Unité Atelier Est *(214 Rte de Turin)*
- 215 : **NICE** – Stockage matériaux *(46 Bd Henri Sappia)*

DT Tinée et Vésubie

- 159 : **ISOLA** – Serv. Exploit. – Gpe Tinée – Unité Voirie *(Quartier Lazisola)*
- 160 : **ROQUEBILLIERE** – Serv. Exploit. – Gpe Vésubie – Unité Voirie *(Prom. St-Sébastien)*
- 162 : **ST-ETIENNE-DE-TINEE** – Serv. Exploit. – Gpe Tinée – Unité Voirie St-Etienne/St-Dalmas *(Quartier San Menth)*
- 163 : **ST-SAUVEUR/TINEE** – Serv. Exploit. – Gpe Tinée – Unité Voirie St-Sauveur *(11 Pr. Dr Ciamin)*
- 164 : **BELVEDERE** – Proxi Belvédère *(Parking du Brec)*
- 165 : **LANTOSQUE** – Proxi Lantosque *(Quartier Mirail)*
- 220 : **ROURE** – Service Exploitation – Groupe Tinée – Unité Voirie Basse et Moyenne Tinée *(Ch. Du Cimetière)*
- 222 : **ST-MARTIN-VESUBIE** – Proxi St-Martin-Vésubie *(Zone du Pra d'Agout)*
- 227 : **ST-ETIENNE-DE-TINEE** – Service Exploitation – Groupe Tinée – Unité Voirie St-Etienne *(23 Bd d'Auron)*
- 229 : **ST-SAUVEUR/TINEE** – Service Exploitation – Groupe Tinée – Unité Voirie Valdeblore *(Quartier Soun dal Pra)*

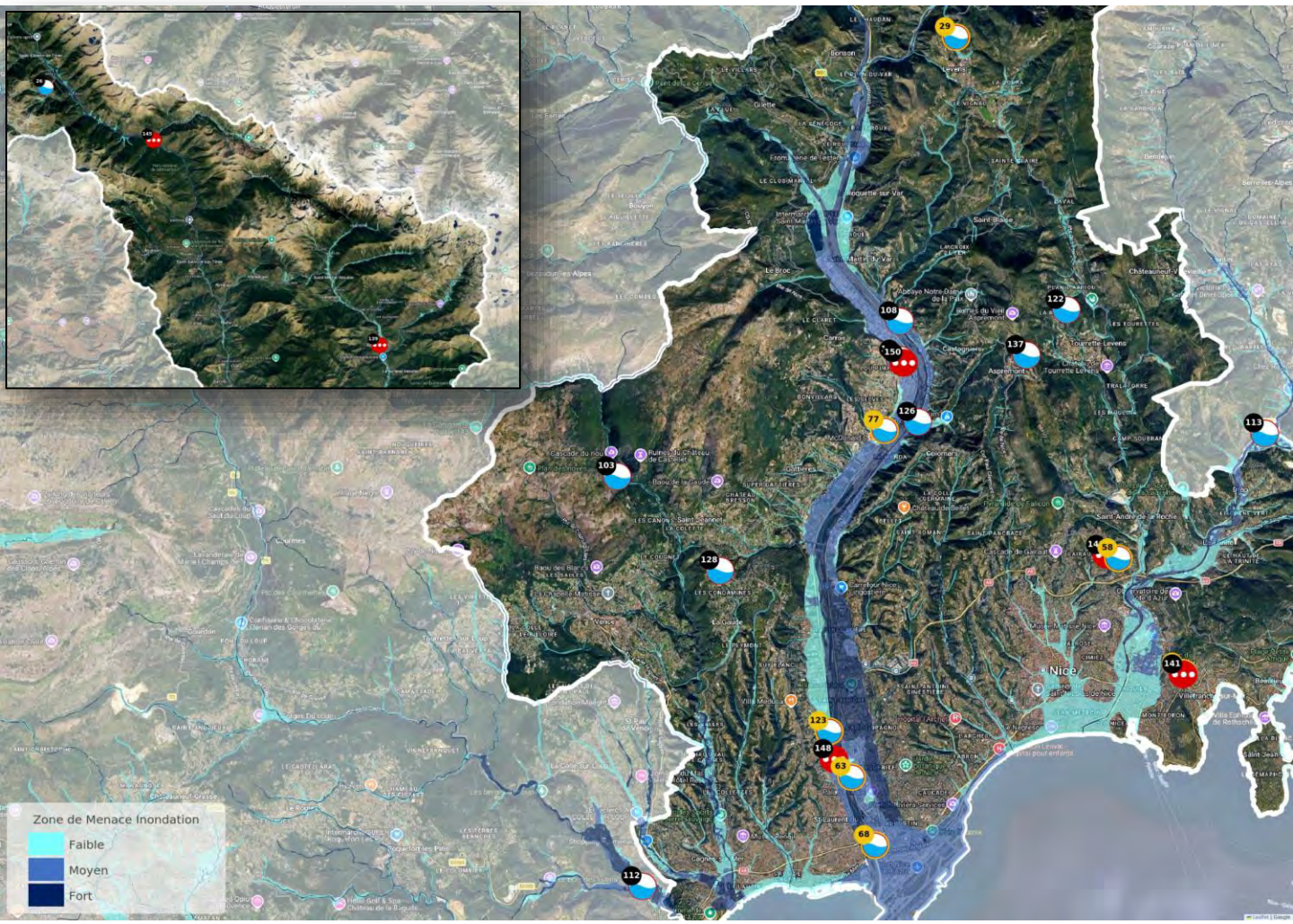
Cartographies des enjeux
Assainissement



Stations d'épuration

- **46** : **VENCE** Sud – Le Malvan
- **51** : **VENCE** - Vosgelade
- **55** : **NICE** – Haliotis
- **111** : **ST-LAURENT-DU-VAR**
- **115** : **AURON**
- **118** : **ISOLA 2000**
- **121** : **LA GAUDE** – La Tuillière
- **135** : **CAGNES-SUR-MER** – Aéris

Cartographies des enjeux
Eau Potable



Usines de traitement

- 26 : **VENCE** – Le Collet d'Auron (+ Réservoirs)
- 29 : **LEVENS** – Font de Linier
- 58 : **NICE** – Super Rimiez
- 68 : **NICE** – Sagnes (Var)
- 73 : **NICE** – Jean Favre
- 77 : **CARROS** – La Manda
- 112 : **VILLENEUVE-LOUBET** – Tines
- 108 : **CASTAGNIERS** – Joseph Raybaud (+ champ captant)
- 123 : **ST-LAURENT-DU-VAR** – Pugets (+champ captant)

Stations de pompage

- 122 : **TOURETTE-LEVENS** – La Rohière (+ Réservoir)

Réservoirs

- 128 : **LA GAUDE** – Seren
- 137 : **ASPREMONT** – Salette

Sources

- 108 : **ST-JEANNET** – Source du Riou

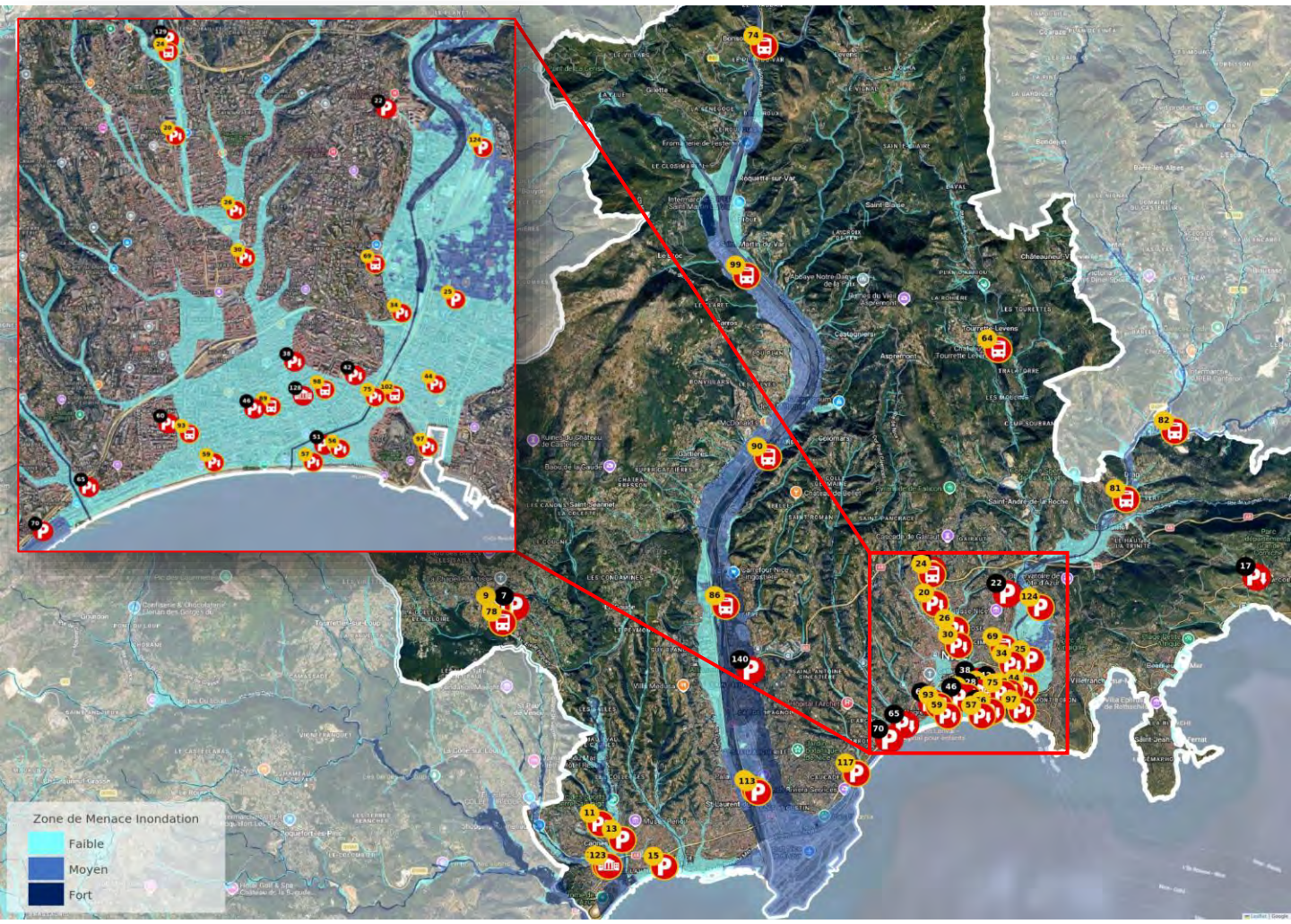
Champs captant

- 63 : **NICE** – Des Prairies
- 109 : **CARROS**
- 113 : **CANTARON** – Plan de Rimont
- 116 : **CAGNES/MER** – Tines
- 126 : **CASTAGNIERS** – Roguez

Agences REA

- 139 : **ROQUEBILLIERE** – Agence de Carros – Vésubie *(3 Rue Guigonis Pierre)*
- 143 : **NICE** – Agence Nice-Littoral *(Camin René Pietruschi)*
- 145 : **ISOLA** – Agence de Carros – Tinée *(2 Pl. Jean Gaïssa)*
- 148 : **ST-LAURENT-DU-VAR** – Agence de la Rive Droite *(594 Av. Pierre et Marie Curie)*
- 150 : **CARROS** - Agence de Carros *(2458 Rte de la ZA de la Grave)*

Cartographies des enjeux
Transport - Stationnement



Parkings souterrains

- **9 : VENCE** – Parking Grand Jardin *(Pl. du Grand Jardin)*
- **11 : CAGNES/MER** – Parking Planastel *(12 rue du Château)*
- **17 : EZE** – Parking G[al] de Gaulle *(La Colette)*
- **20 : NICE** – Parking Gorbella *(61 Bd Gorbella)*
- **26 : NICE** – Parking Valéri *(60 Av. Alfred Borriglione)*
- **30 : NICE** – Parking Jeanne d'Arc *(91 Av. Saint-Lambert)*
- **34 : NICE** – Parking Jean-Bouin *(3 Rue Jean Allègre)*
- **38 : NICE** – Parking Foch-Hancy *(3 Rue d'Alger)*
- **42 : NICE** – Parking Marshall *(Pl. du G[al] Georges Marshall)*
- **44 : NICE** – Parking Barla *(Rue Auguste Gal)*
- **46 : NICE** – Parking du Louvre *(20 Bd Victor Hugo)*
- **51 : NICE** – Parking Corvesy *(3 Rue Alexandre Mari)*
- **56 : NICE** – Parking Palais de Justice *(19 Rue Alexandre Mari)*
- **57 : NICE** – Parking Sulzer *(103 Quai des Etats-Unis)*
- **59 : NICE** – Parking du Palais Massena *(29 Prom. des Anglais)*
- **60 : NICE** – Parking Palmeira *(47 Rue St-Philippe)*
- **65 : NICE** – Parking Louis de Coppet *(26 Rue Louis de Coppet)*
- **75 : NICE** – Parking Promenade es Arts *(18 Av. St-Jean-Baptiste)*
- **97 : NICE** – Parcazur Port Lympia *(Quai Lunel)*

Bâtiments administratifs

- **123 : CAGNES/MER** – PEM *(39 Av. de la Gare)*
- **128 : NICE** – Espace Mobilités *(33 Bd Dubouchage)*

Parkings

- **7 : VENCE** – Parking Toreille *(Av. du Général Leclerc)*
- **13 : CAGNES/MER** – Parking Renoir *(Av. Auguste Renoir)*
- **15 : CAGNES/MER** – Parking Mattei *(Pass. Des Pêcheurs)*
- **22 : NICE** – Parking Valombrose *(Av. de Valombrose)*
- **25 : NICE** – Parcazur Vauban *(Rue Jules et Aline Avigdor)*
- **70 : NICE** – Parking Californie *(Av. de Californie)*
- **113 : NICE** – Parcazur Charles Ehrmann *(Charles Ehrmann)*
- **117 : NICE** – Parcazur Carras – Les Bosquets *(Av. de Carras)*
- **120 : CAGNES/MER** – Parcazur PEM *(Av. de la Gare)*
- **124 : NICE** – Parcazur Pont-Michel *(Rte de Turin)*
- **129 : NICE** – Parcazur Henri Sappia *(Bd Henri Sappia)*
- **140 : NICE** – Parcazur Saint-Isidore *(Rue Alain Mimoun)*

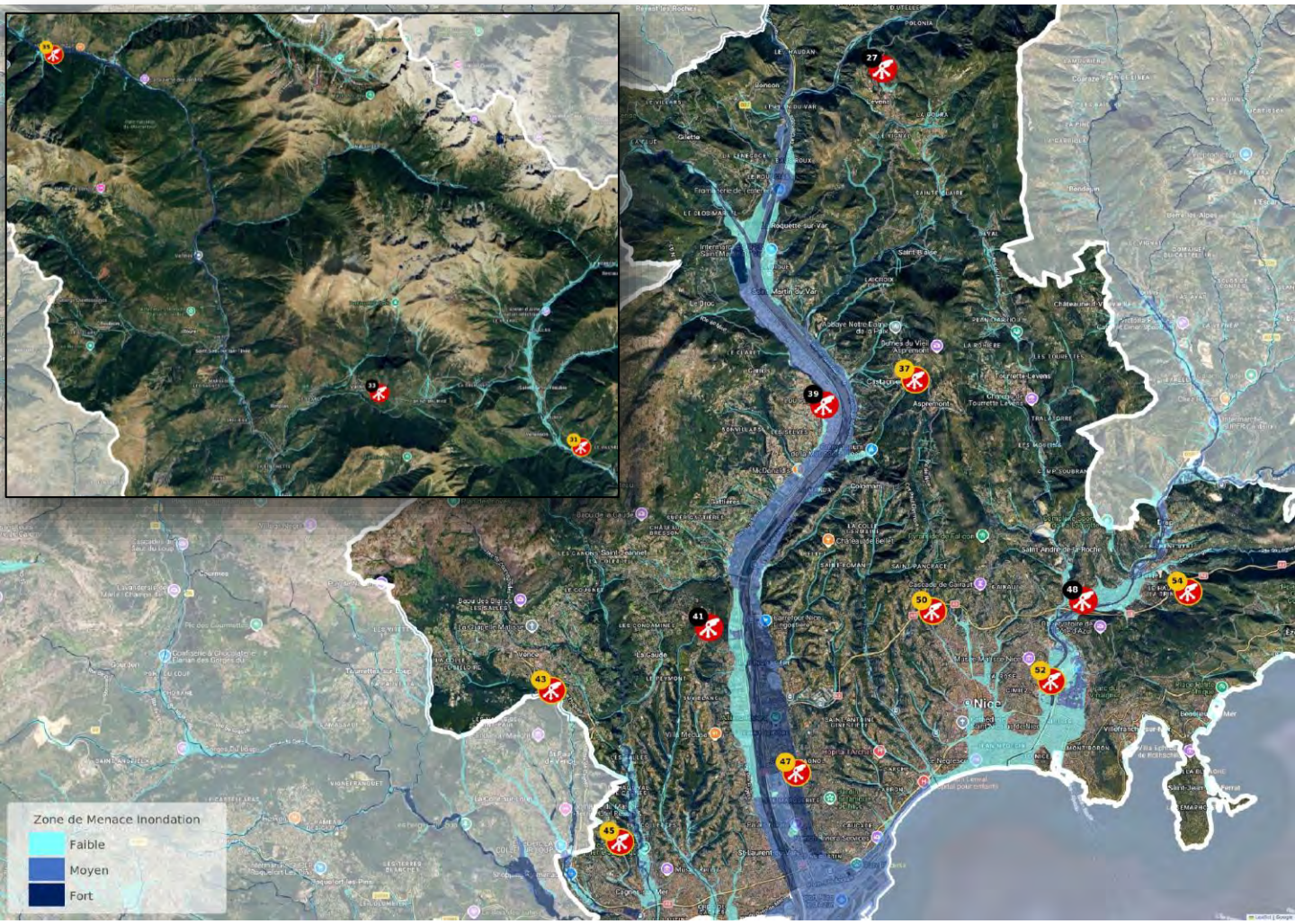
Dépôts de bus

- **64 : TOURETTE-LEVENS** – Av. Joseph Bailet
- **69 : NICE** – 129 Bd Pasteur
- **74 : UTELLE** – Pont Durandy
- **78 : VENCE** – 688 Av. Emile Hugues
- **81 : DRAP** – 3 Av. Jean-Moulin
- **82 : DRAP** : Plan de Peille
- **86 : NICE** – Chemin des Ecoles Lingostière
- **90 : NICE** – 914 Bd du Mercantour
- **94 : PUGET-THENIERS** : L'Adroit (absent du plan)

Stations de Tramways souterraines

- **89 : NICE** – Jean Médecin
- **93 : NICE** – Alsace-Lorraine
- **98 : NICE** – Durandy
- **102 : NICE** – Garibaldi / Le Château

Cartographies des enjeux
Déchets



Déchetteries

- 27 : **LEVENS** – Route de Duranus
- 31 : **ST-MARTIN-VESUBIE** – Route de Nice
- 33 : **VALDEBLORE** – Route de la Colminae
- 35 : **ISOLA** – Impasse Trérios
- 37 : **CASTAGNIERS** – Chemin du Linguador
- 39 : **CARROS** – Chemin des Négociants Sardes
- 41 : **LA GAUDE** – Quartier Le Plan du Bois
- 43 : **VENCE** – Route de Nice
- 45 : **CAGNES/MER** – Route de Vence
- 47 : **NICE Ouest** – Avenue Simone Veil
- 50 : **NICE Nord** – Boulevard Jean Behra
- 52 : **NICE Est** – Boulevard Jean-Baptiste Vérany
- 54 : **LA TRINITE** – Boulevard Fuon Santa

Usine d'incinération

- 48 : **NICE** – ZFU de l'Ariane

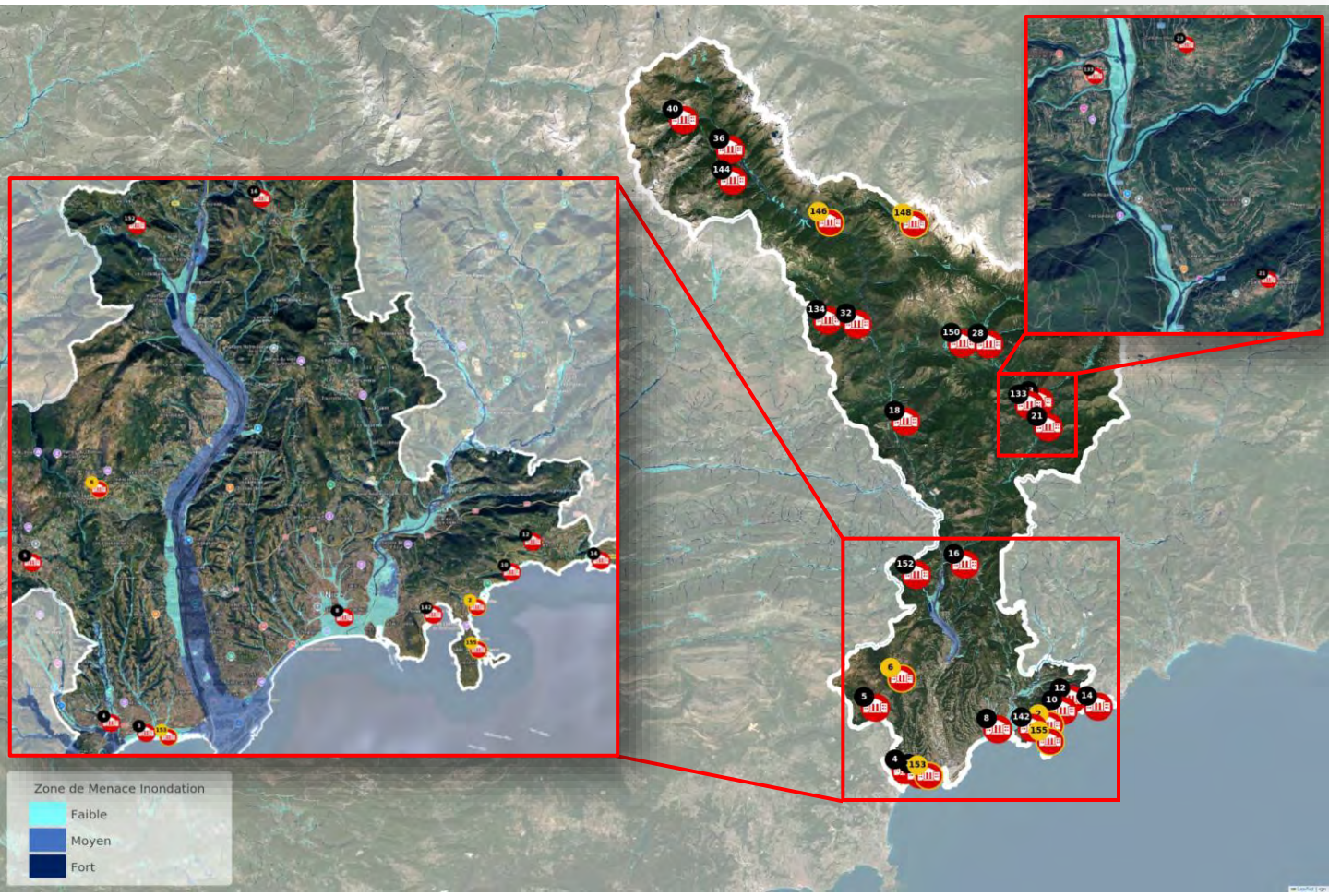
Cartographies des enjeux
Littoral – Port



Ports

- 72 : PORT DE SAINT-LAURENT-DU-VAR
- 75 : PORT DU CROS DE CAGNES
- 78 : PORT DE NICE
- 81 : PORT DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
- 84 : PORT DE BEAULIEU FOURMIS
- 87 : PORT DE BEAULIEU PLAISANCE
- 90 : PORT DE SILVA MARIS
- 93 : PORT DE CAP D'AIL

Cartographies des enjeux
Tourisme



Offices de Tourisme Métropolitain (Bureaux d'information)

- **2** : **BEAULIEU/MER** – *38 Bd du Maréchal Leclerc*
- **3** : **CAGNES/MER** – Cros de Cagnes – *99 Prom. de la Plage*
- **4** : **CAGNES/MER** – Cagnes-sur-Mer – *38 Bd du M^al Leclerc*
- **5** : **VENCE** – *Pl. Grand Jardin (Villa Alexandrine)*
- **6** : **SAINT-JEANNET** – *Parking René Veyssi*
- **8** : **NICE** – *25 Av. Jean Médecin*
- **10** : **EZE** – Eze Bord de Mer – *22 Av. de la Liberté*
- **12** : **EZE** – Eze Village – *Pl. du Général de Gaulle*
- **14** : **CAP D'AIL** – *87 bis Av. du 3 Septembre*
- **16** : **LEVENS** – *Pl. V. Masseglia (Maison du Portal)*
- **18** : **CLANS** – *Pl. de la Collégiale*
- **21** : **LA BOLLENE-VESUBIE** – *2 Pl. du G^al de Gaulle*
- **23** : **BELVEDERE** – *10 Rue du Navel*
- **28** : **ST-MARTIN-VESUBIE** – *5 Av. Kellerman*
- **32** : **ROURE** – *Pl. Jules Mallet*
- **36** : **ST-ETIENNE-DE-TINEE** – *Pl. de l'Eglise*
- **40** : **ST-DALMAS-DE-SELVAGE** – *Maison du Haut Pays*
- **133** : **ROQUEBILLIERE** – *26 Av. Corniglion Molinier*
- **134** : **ROUBION** – *Imm. Edelweiss (Le Village)*
- **142** : **VILLEFRANCHE/MER** – *Jardin François Binon*
- **144** : **AURON** – *Av. Malhira*
- **146** : **ISOLA** –Isola Village – 11 Rue de la Liberté
- **148** : **ISOLA** –Isola 2000 – *Imm. le Pelevos (Station Isola 2000)*
- **150** : **VALDEBLORE** – *Rte du télésiège*
- **152** : **GILETTE** – *1 Pl. du docteur René Morani (Mairie)*
- **153** : **ST-LAURENT-DU-VAR** – *1819 Rte du Bord de Mer*
- **155** : **ST-JEAN-CAP-FERRAT** – *Quai Virgile Allari*

Cartographies des enjeux
Social – Accueil des gens du voyage



Aire d'accueil des gens du voyage

- **18** : **NICE** – Chemin des Carriers *(253 Voie de contournement – Bd du Mercantour)*

Maisons intercommunautaires

- **133** : **NICE** – Maison de l'Habitant *(6 All. Philippe Seguin)*

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

- **26** : **ST-LAURENT-DU-VAR** – Antenne de Saint-Laurent-du-Var *(ADEEL 1er étage – 188 Av. Eugène Donadei)*
- **105** : **NICE** – Antenne de Nice Les Moulins *(Maison des Projets - 33 avenue de la Méditerranée)*
- **106** : **NICE** – Antenne de Nice centre *(4 rue Blacas)*
- **107** : **VENCE** – Antenne de Vence *(Centre Toreille – 177 Av. Alphonse Toreille)*
- **108** : **CAGNES/MER** – Antenne de Cagnes-sur-Mer *(4 rue Pasteur)*
- **134** : **NICE** – Antenne de Nice l'Ariane *(Espace emploi – Pl. de l'Arianne)*
- **135** : **CARROS** – Antenne de Carros *(Espace Eluard – 11-17 Rue des Arbousier)*


Saint-Dalmas-le-Selvage
Saint-Etienne-de-Tinée
Isola
Saint-Sauveur-sur-Tinée
Roure
Rimplas
Valdeblore
Saint-Martin-Vésubie
Roubion
Ilonse
Marie
Venanson
Belvédère
Roquebillière
Clans
Bairols
La Bollène-Vésubie
La Tour
Lantosque
Tournefort
Utelle
Duranus
Bonson
Gilette
Levens
La Roquette-sur-Var
St-Martin-du-Var
St-Blaise
Le Broc
Castagniers
Carros
Tourrette-Levens
Aspremont
Gattières
Colomars
Saint-Jeannet
Falicon
St-André
La Trinité
Vence
La Gaude
Eze
Cap-d'Ail
Nice
Villefranche-sur-Mer
St-Laurent-du-Var
Beaulieu-sur-Mer
Saint-Jean-Cap-Ferrat
Cagnes-sur-Mer